

# Présentation

Voici le deuxième grand entretien réalisé pour les Notes de la Fondation Jean-Jaurès, après celui accordé par François Hollande <sup>(1)</sup>. En guise de présentation, trois réponses à trois questions. Pourquoi Pierre Moscovici ? Pourquoi aujourd'hui ? Pourquoi l'Europe ?

Un entretien avec *Pierre Moscovici* ? Choisir le ministre chargé des affaires européennes pour évoquer les affaires européennes peut sembler d'une originalité relative. Certes ! Mais, au-delà, Pierre Moscovici occupe une place singulière sur cette question. En raison de son *parcours* d'abord : il est sans doute le mieux placé pour juger de la cohérence entre les positions d'hier - il a été rapporteur, pour le parti socialiste, de la Convention nationale sur l'Europe et la mondialisation puis a largement contribué à la conception des " quatre conditions " posées à la réussite de l'euro - et les réalisations d'aujourd'hui - il est ministre des affaires européennes. En raison de ses *fonctions* ensuite : il a vécu la mécanique de l'Union européenne à la fois du côté du Parlement européen et de l'exécutif national ; il possède une vision transversale de l'évolution de l'Union européenne dans ses dimensions

---

(1) Entretien avec François Hollande, Notes de la Fondations Jean-Jaurès, n° 10, janvier 1999

à la fois économiques, sociales, politiques, institutionnelles et idéologiques.

Un entretien *aujourd'hui* ? Pas seulement parce que le mois de juin est celui de l'élection du Parlement européen. Mais aussi, et d'abord, parce que l'année 1999 est celle de l'Europe. Qu'on en juge, par cette seule succession d'événements que le premier semestre a égrené : passage à l'euro ; ratification du traité d'Amsterdam ; négociation sur l'agenda 2000 ; conseil des chefs d'Etat et de gouvernement sur le pacte européen pour l'emploi. Ce calendrier explique que la Fondation Jean-Jaurès se soit consacrée, davantage encore que précédemment, aux questions européennes en organisant deux colloques internationaux - le premier sur *L'Europe, force de la culture* (2) ; le second sur *les relations Europe - ACP* (3) et en publiant le récit du secrétaire général du PSE sur *L'Europe vue du PSE* (4).

Un entretien *sur quoi* ?

D'abord, le volet *politique* de la construction européenne : au moment où onze gouvernements sont dirigés par des partis membres du PSE, il s'agit de savoir comment s'articulent les relations entre la nation et l'Europe et entre la nation et le socialisme ; il s'agit de comprendre quelles sont les lignes de clivages et les zones de consensus entre les différentes familles social-démocrates ; il s'agit de mesurer les évolutions de l'opinion publique française, des militants et des sympathisants socialistes, des composantes de la gauche plurielle.

Ensuite, l'analyse *thématique* de la construction européenne. Du point de vue économique et social, si l'on part du passé proche, c'est-à-dire des "quatre conditions", quel jugement porter sur le chemin parcouru et sur le rôle joué par la France ? quelles perspectives tracer pour le "gouvernement économique", pour le "pacte européen pour l'emploi", pour l'harmonisation fiscale ? Du point de vue institutionnel et politique, si l'on part cette fois-ci du futur éloigné, c'est-à-dire dans vingt ou trente ans, quels contours dessiner de l'Union européenne ? à partir de quels critères ? et avec quel fonctionnement ?

Enfin, l'examen *chronologique* de ces deux années pour revenir sur les grands moments qui les ont ponctuées. Les sommets déterminants, d'Amsterdam à Luxembourg en passant par Berlin. Les voyages principaux, à la fois dans trois des plus grands pays du monde - Etats-Unis, Russie, Chine - et dans les trois autres grands pays d'Europe - Allemagne, Grande-Bretagne, Italie. Sans oublier les déplacements dans les PECO, ces pays d'Europe centrale et orientale candidats à l'adhésion, les réunions sur le terrain ou les rendez-vous parlementaires pour la ratification du traité d'Amsterdam.

Bref, un large tour d'horizon.

**Gilles Finchelstein**

---

(2) Europe, la force de la culture, Editions Fondation Jean-Jaurès, 1999

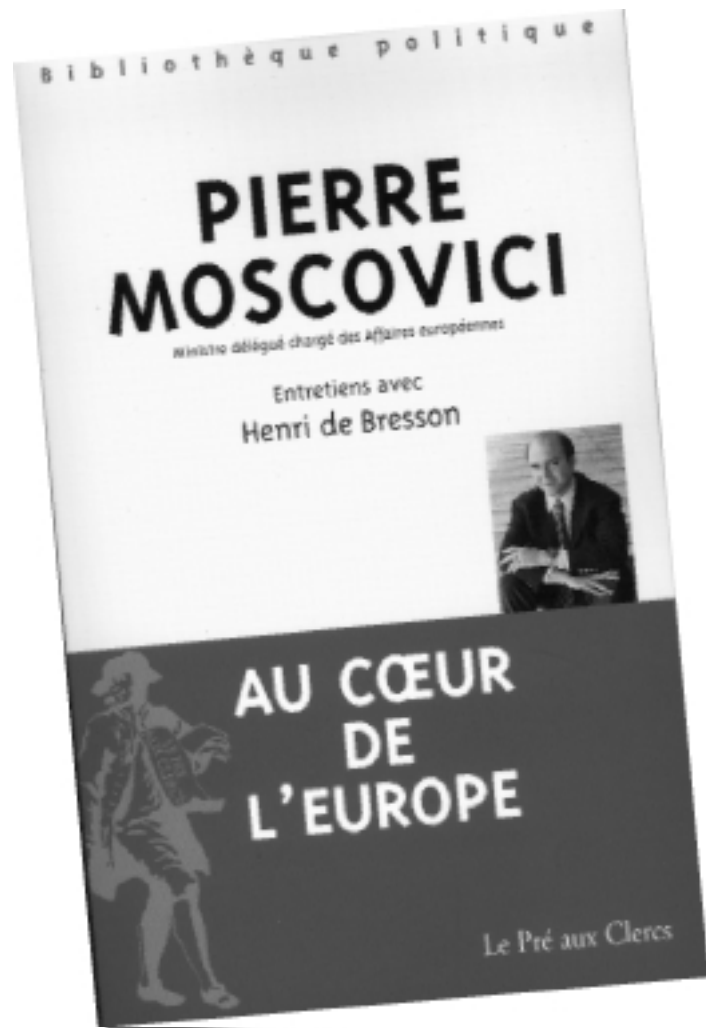
(3) A paraître

(4) L'Europe vue du PSE, Jean-François Vallin, Notes de la Fondation Jean-Jaurès, n°11, avril 1999

---

# Entretien avec Pierre Moscovici

N°12 - juin 1999



**Pierre Moscovici** a été nommé Ministre délégué chargé des Affaires européennes le 4 juin 1997.

Il est diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et de l'Ecole Nationale d'Administration.

Il a été élu député du Doubs en 1997, député au Parlement européen en 1994. Conseiller municipal de Montbéliard, il est élu conseiller général du Doubs, canton de Sochaux-Grand-Charmont depuis 1994.

Nommé auditeur en 1984, il devient conseiller référendaire en 1988 à la Cour des comptes.

Il est Membre du Conseil national et du Bureau national du Parti socialiste en 1992, Secrétaire national aux Etudes et Trésorier national de 1992 à 1994, puis Secrétaire national aux Etudes de 1995 à 1997.

Publications :  
- *L'heure des choix, pour une économie politique* (avec François Hollande), Odile Jacob, 1991.  
- *A la recherche de la gauche perdue*, Calmann-Lévy, 1994.  
- *Quelle économie pour quel emploi ?* (ouvrage collectif), l'Atelier, 1995.  
- *L'urgence, plaidoyer pour une autre politique*, Plon, 1997.  
- *Au cœur de l'Europe*, Le Pré aux Clercs, 1999.



# 1-Politique

## Institutions

---

**Gilles Finchelstein** - *A partir de ton expérience de député européen, puis de ministre des Affaires Européennes, je voudrais commencer par une question simple mais qui donne souvent lieu à des réponses compliquées : comment fonctionnent réellement les différentes institutions ? et à quoi sert, en particulier, le Parlement européen ?*

**Pierre Moscovici** - Le système institutionnel de l'Union européenne s'articule autour de trois institutions. Deux sont de nature directement européenne <sup>1</sup> : la Commission et le Parlement européen ; une est de nature intergouvernementale : le Conseil des Ministres de l'Union européenne. On doit ajouter, en réalité, une quatrième institution de fait : le Conseil européen, réunion des chefs d'Etat et de gouvernement, qui est l'instance suprême de l'Union.

---

(1) Schéma en Annexe (source Espace Social européen n° 465, 1999)

Ce système est, j'en conviens, un système bizarre. Pourquoi ? Parce qu'il réunit trois institutions et non pas deux, un exécutif et un législatif. Parce que, contrairement à ce qu'il pourrait apparaître, le pouvoir législatif n'est pas l'apanage du parlement mais est largement partagé entre lui, le Conseil et même la Commission. Parce que le pouvoir exécutif est lui aussi partagé entre la Commission et le Conseil. Pour débrouiller ce qui peut paraître embrouillé, que peut-on dire ?

- La Commission est une instance mixte. Elle est à la fois politique et administrative. Elle intervient aussi bien en amont qu'en aval. Elle est politique, au sens où elle a une série de prérogatives - qui d'ailleurs justifient qu'elle soit forte et que ce soient des hommes et des femmes dotés de capacité de leadership qui y siègent de plus en plus. Elle est administrative, parce qu'elle a une tâche de gestion éminente. Elle joue un rôle en amont, au sens où c'est elle qui a un rôle d'impulsion, de préparation des décisions qui sont prises par le Conseil - par exemple les directives. Elle intervient en aval, au sens où c'est elle qui assure la gestion des crédits et des programmes communautaires, ainsi que l'application des décisions de l'Union. C'est donc une institution au rôle absolument fondamental. Ce rôle doit être à la fois souligné, et peut-être aussi mieux défini, dans une conception intelligente de la subsidiarité.

- Le Parlement européen reste un peu hybride : il n'a pas la totalité du pouvoir législatif, même s'il en a de plus en plus. Il vote la plupart des textes euro-

péens, dans une procédure de codécision qui maintenant se généralise.

### **Qu'est-ce que la codécision ? <sup>2</sup>**

Le pouvoir législatif est partagé entre une instance intergouvernementale - le Conseil - et une instance européenne - le Parlement -. Autrement dit, la Commission fait la proposition, le Conseil prend la décision, mais en accord avec le Parlement.

Par ailleurs, le Parlement est un forum qui se prononce de plus en plus sur tous les sujets de l'actualité européenne et internationale. C'est, de ce point de vue, une institution extrêmement vivante.

Le Parlement a un troisième rôle fondamental : il vote le budget. Son fonctionnement est, là encore, en effet, assez original. Dans la plupart des démocraties, le droit budgétaire est étroitement encadré. Autrement dit, c'est l'exécutif qui fixe le plafond des dépenses autorisées. C'est le principe fondamental des dépenses publiques, qui fait que le gouvernement, dans le cadre de la discussion budgétaire, peut refuser tout amendement coûteux. Le Parlement européen est à ma connaissance le seul parlement dans les démocraties occidentales dont le pouvoir budgétaire n'est pas encadré, en tout cas pour une catégorie de dépenses, qu'on appelle les dépenses non obligatoires, qui regroupent en gros toutes les dépenses de l'Union, par exemple les dépenses structurelles, les dépenses industrielles, les dépenses de développement rural, en dehors de la politique agricole com-

---

(2) La procédure de codécision donne aux députés européens le pouvoir d'arrêter conjointement avec le Conseil *règlements, décisions, directives, ou recommandations*. Le Traité d'Amsterdam a considérablement étendu le champ d'application de cette procédure. Dorénavant, la codécision s'applique aux domaines suivants : marché intérieur, libre circulation des travailleurs, liberté d'établissement, reconnaissance mutuelle des diplômes, accès aux activités des salariés. Voir schéma en Annexe.

mune. Et cela lui donne un pouvoir budgétaire majeur.

**Après la Commission et le Parlement, il y a donc l'instance intergouvernementale : le Conseil.**

Cette troisième instance n'est pas souvent reconnue, mais c'est à mon avis - je ne le dis pas parce que j'y participe ! - l'instance la plus importante. C'est là que se situe le pouvoir de décision. C'est là où l'on voit que les Etats-nations continuent de jouer un rôle majeur dans l'Union européenne : c'est le Conseil qui adopte les directives et prend les décisions politiques.

Il fonctionne à deux étages. Le premier est celui des diplomates qui préparent la plupart des décisions - à travers ce qu'on appelle le COREPER, le Comité des représentants permanents - ce sont les ambassadeurs des gouvernements à Bruxelles. Le second est celui des ministres. Il est sectorisé : il y a à peu près une vingtaine de Conseils qui regroupent les grandes matières : affaires étrangères, économie, industrie, transports, environnement, etc.

- J'ai dit qu'il y avait en réalité une quatrième instance, qui prend de plus en plus d'importance. C'est le Conseil européen, qui regroupe les chefs d'Etats et de gouvernement, et se réunit dans ce qu'on appelle les Conseils européens, ou Sommets, deux fois par an, à la fin de chaque présidence de l'Union, puisque la présidence de l'Union est tournante tous les six mois.

**Une précision à propos de la Commission. Tu as évoqué " un rôle mieux défini par une conception intelligente de**

**la subsidiarité " : qu'est-ce que cela veut dire ?**

On présente parfois la Commission de façon caricaturale. Pour certains, c'est une sorte de Léviathan, qui prend toutes les décisions en Europe, qui s'impose aux politiques, qui n'est pas contrôlé, etc. Et ceux-là dénoncent la Commission comme une sorte de monstre démocratique : c'est " Bruxelles ", avec ses très nombreux fonctionnaires, avec ses décisions inhumaines prises en dehors des connaissances des réalités locales ou nationales. Les mêmes en déduisent, c'est une thèse qui a cours par exemple au RPR, qu'il faudrait la " recentrer ", - ce qui veut dire en fait l'affaiblir, la soumettre au Conseil - et que le Conseil pourrait se substituer à la Commission en prenant la plupart de ses pouvoirs de gestion. Cette thèse me paraît fautive. La Commission doit être forte, elle doit jouer son rôle originel qui est un rôle d'aiguillon, de conception, d'impulsion.

En même temps, elle doit peut-être retrouver ce rôle initial, c'est-à-dire avoir moins tendance à s'immiscer dans les détails, davantage définir les grandes orientations, laisser les politiques prendre plus de décisions, offrir des cadres plus que des modalités précises. C'est cela, pour moi, une conception intelligente de la subsidiarité. La directive sur la chasse en constitue un bon exemple, même si cela peut paraître paradoxal : chacun sait qu'on l'a

**La Commission doit moins s'immiscer dans les détails, davantage définir les grandes orientations, laisser les politiques prendre plus de décisions, offrir des cadres plus que des modalités précises.**

beaucoup critiquée en France ! Mais voilà un texte qui est souple, qui offre des possibilités d'adaptation nationale - nous ne nous en sommes pas saisis, c'est comme cela et c'est dommage - mais c'est un bon texte. Et la directive se contente de donner des indications sur les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse - à l'intérieur desquelles on peut bouger largement - et veut protéger uniquement certaines espèces d'oiseaux migrateurs. Elle n'interdit pas la chasse à tous les gibiers, contrairement à ce que l'on a pu dire. A partir de cela, il y a un espace de négociation entre un gouvernement national et la Commission. Voilà donc une directive qui me paraît être souple, parce que c'est une directive-cadre. A l'inverse, la directive sur les fromages au lait cru, par exemple, est précise, tatillonne, et induit une série de conséquences sur des productions, sur des goûts, sur des manières de vivre qui me paraissent beaucoup plus dommageables. Je prends deux exemples opposés pour dire : je suis plutôt pour le modèle "chasse" que le modèle "lait cru". Il faut donc que la Commission soit capable d'avoir l'intelligence d'exercer son métier, qui est un métier de conception et d'exécution. Il y a une bonne méthode pour cela, c'est que les trois institutions se mettent d'accord sur un programme de législation. Autrement dit, qu'elles se fixent, ensemble, quelques grands

objectifs qui devront être réalisés dans la prochaine législature du Parlement européen, de 1999 à 2004, qui permettent ensuite

**La vraie question n'est plus de savoir si le pouvoir de contrôle du Parlement européen est effectif ou pas - il est majeur - c'est de savoir si on ne doit pas l'équilibrer.**

de définir des catégories de textes et de voir comment les modalités de travail se définissent entre les uns et les autres. S'il y a ce programme commun aux trois institutions, il me semble que la construction européenne y gagnera en lisibilité.

***Une précision sur le Parlement : tu n'as pas évoqué la fonction de contrôle, c'est-à-dire la responsabilité politique. Quel rôle le Parlement européen a joué dans la crise récente qu'a connue la Commission ?***

J'avais déclaré, avant l'affaire de la Commission, que le Parlement européen ne serait pas un vrai parlement tant qu'il n'aurait pas censuré la Commission ou refusé l'investiture d'une Commission. Je pense par exemple que le Parlement européen - et c'est là où la crise récente prend sa source - n'aurait jamais dû investir le Président Santer en 1994 <sup>3</sup>, parce qu'en réalité il ne le voulait pas, non en raison de la personnalité honorable de celui-ci, mais parce que ce n'était sans doute pas le bon choix politique. J'avais voté contre cette investiture avec les socialistes français, mais il était passé à une vingtaine de voix, grâce à la pression de certains gouvernements. Maintenant, le parlement pèse considérablement sur la Commission. Après ce qui s'est passé, on peut dire que, désormais, la Commission devra constamment prouver sa légitimité devant le Parlement. La vraie question n'est plus de savoir si ce pouvoir de contrôle est effectif ou pas - il est majeur - c'est de savoir si on ne doit pas l'équilibrer. Observons que c'est un parlement qui peut à tout moment voter la défiance à l'égard de la Commission, qui le fait en pratique

---

(3) Le 21 juillet 1994, le parlement européen a approuvé, par 260 voix contre 238, la proposition du Conseil européen de désigner M. Jacques Santer comme Président de la Commission. L'ensemble des parlementaires socialistes français a refusé la nomination du président de la Commission. (Journal officiel des Communautés européennes, 21 juillet 1994.)



- il l'a conduite à la démission, même s'il n'y a pas eu de vote formel de censure - et que c'est un parlement qui ne peut pas être dissout. Nous sommes donc dans un cas intéressant en matière institutionnelle, avec un parlement européen dont les pouvoirs se rapprochent plutôt du Parlement de la IV<sup>ème</sup> République...

***J'en viens plus précisément à l'élection elle-même. Assiste-t-on, une nouvelle fois, à quinze élections nationales superposées ou, un peu plus qu'auparavant, à une élection vraiment européenne ?***

Il y a un élément nouveau qui est le rôle croissant des partis européens et, en tout cas, la structuration plus forte de la famille socialiste européenne. De ce point de vue, je pense que l'atout majeur des socialistes pour la campagne pour les élections européennes, et d'une façon générale dans l'Union, c'est cette situation où il y a onze gouvernements sur quinze qui sont dirigés par des socialistes et des sociaux-démocrates, plus deux autres qui participent à des coalitions. J'ajoute que le fait que les socialistes aient, cette fois-ci, un véritable programme commun - un manifeste socialiste, rédigé par Robin Cook et Henri Nallet <sup>4</sup> - à l'intérieur duquel chacun décline ses priorités nationales, donne assurément une force et une cohérence. D'ailleurs, j'observe que dans la vie politique, cette dimension européenne deviendra de plus en plus importante. Un ministre, quel qu'il soit, et d'abord le Premier ministre, consacre sans doute, en moyenne, deux à trois demi-journées par semaine aux affaires européennes. Cela doit sans doute être également le cas de François Hollande, les contacts

internationaux se multiplient <sup>5</sup>, le PSE devient une instance de plus en plus importante comme l'illustre la capacité à faire des meetings communs avec Blair, d'Alema, Schroöder et Jospin. Tout cela signifie que, même si la famille social-démocrate et socialiste reste hétérogène, un môle socialiste est en train de se constituer au niveau européen. Cela viendra aussi du côté de la famille chrétienne-démocrate et du PPE. En même temps, on peut regretter, notamment en France, que le mode de scrutin rende l'élection trop nationale. Je peux m'expliquer sur ce point : en France, on a un mode de scrutin qui est la proportionnelle nationale. Cela contribue à une forte dispersion des listes. Cela explique que ces listes soient dirigées par des chefs de partis qui n'ont pas tous - contrairement au leader de notre parti - l'intention d'aller siéger à Strasbourg, et de s'investir pleinement dans le Parlement européen. Je peux assurer que c'est une caractéristique française, une mauvaise caractéristique française. Le résultat est que l'on risque, pendant la campagne européenne - seuls les socialistes l'évitent - de parler trop de politique nationale, et, pour la droite, de vouloir en faire l'occasion d'une recomposition de la vie politique ou un sondage grandeur nature "pour" ou "contre" la politique du gouvernement. Ces dimensions sont inévitables, on les trouve partout. Mais, là, elles sont portées à leur caricature par le fait que les têtes de liste sont très éloignées du terrain et représentent à l'excès les partis.

Je suis résolument favorable à ce que la problématique de la réforme du mode de scrutin soit reprise. Pour moi, le bon mode de scrutin doit être uni-

(4) En septembre 1998, mandat a été donné à Robin Cook, ministre des Affaires étrangères britanniques, et à Henri Nallet, Secrétaire national aux questions européennes, de préparer le manifeste du parti des socialistes européens. Ce manifeste a été adopté à l'unanimité par le Congrès du PSE les 1<sup>er</sup> et 2 mars à Milan. *Manifeste pour les élections européennes de juin 1999*, l'Hedbo des socialistes, 12 mars 1999.

(5) François Hollande, *Entretien avec François Hollande Itinéraire - Action - Convictions*, Les Notes de la Fondation Jean Jaurès, Paris, janvier 1999.

fié, au niveau de toute l'Europe, autour de certains principes.

- Le premier : un mode de scrutin qui reste proportionnel, parce que ces élections doivent être l'occasion d'exprimer la pluralité des courants, davantage que de former des majorités dans le cadre du Parlement européen.

- Le deuxième : un mode de scrutin qui représente les régions, mieux que ce n'est le cas aujourd'hui en France, parce qu'il est important que les parlementaires européens aient un ancrage régional, et parce que l'articulation régions-Europe doit sans doute progresser.

- Le troisième : ce mode de scrutin doit être transnational, c'est-à-dire qu'on doit pouvoir avoir, sur les listes, à partir du moment où nous défendons le concept de citoyenneté européenne, des étrangers élus dans d'autres pays que le leur. De ce point de vue, sans faire la propagande pour une tête de liste que vous connaissez, je ne suis pas de ceux qui considèrent que le fait qu'un Allemand soit candidat en France soit une mauvaise chose.

La réforme du mode de scrutin <sup>6</sup> a été une occasion manquée en France. Cela affaiblit la campagne européenne. Il faudra absolument y revenir. Il est hors de question que les élections de 2004, qui seront celles de la vraie maturité du Parlement européen, ne soient pas des élections sur un même mode de scrutin en Europe.

---

(6) Projet de loi n° 976 modifiant la loi n° 77729 du 7 juillet 1977 relative à l'élection des représentants au parlement européen Henri Nallet, Président de la Délégation pour l'Union européenne. *L'élection des membres du Parlement européen : pour une convergence européenne*, Rapport d'information n° 1025, Assemblée Nationale, 1999.

### ***Est-ce que, dans les autres pays, on a, comme en France, un mode de scrutin avec une circonscription nationale, et une campagne avec des leaders nationaux qui tirent les listes ?***

C'est variable. Tous les pays ont des listes transnationales. Certains pays ont la proportionnelle avec des circonscriptions régionales C'est le cas de l'Italie. Un peu partout, on trouve cette préoccupation de la régionalisation, qui est absente du cadre français. J'observe que même la Grande-Bretagne a changé, en abandonnant son traditionnel mode de scrutin uninominal à un tour pour un mode de scrutin proportionnel. C'est la première fois que des Britanniques - et c'est intéressant dans le cadre de la réforme des institutions, qui est une des caractéristiques majeures du gouvernement Blair - ne votent pas sur un scrutin uninominal. Alors qu'il est plus fort que jamais, le Labour accepte de renoncer à une quinzaine de sièges, malgré un score qui devrait être éblouissant aux élections européennes. Je peux rassurer : d'autres pays ont aussi des systèmes caricaturaux ! C'est le cas de l'Italie où l'on a une proportionnelle intégrale. Cela veut dire qu'il n'y a pas de pas de seuil, ce qui produit des effets déplorables, puisqu'il y a un candidat qui a été élu en 1994 avec environ 1 % des voix.

Pour en revenir à la France, les résultats sont simples et il faut y insister : les Français sont éparpillés au Parlement européen à travers sept à huit groupes <sup>7</sup>; ils sont plus absents que les autres ; du coup ils y pèsent peu, que ce soit au niveau du Par-

---

(7) Le Parlement européen élu en 1994 se composait de 626 parlementaires répartis en 9 groupes politiques : le **PSE** (Parti des Socialistes Européens), 214 sièges dont 16 français ; le **PPE** (Parti Populaire Européen) 201 sièges dont 13 français ; le **ELDR** (Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs) 42 sièges dont 1 français ; le **GUE/NGL** (Groupe Confédéral de la Gauche Unitaire Européenne) 34 sièges dont 7 français ; le **ARE** (Groupe de l'Alliance Radicale Européenne) 21 sièges dont 12 français ; le **I-EDN** (Groupe des Indépendants pour l'Europe des Nations) 16 sièges dont 9 français, le **NI** (non inscrits) 9 sièges dont 9 français.

**Il faut être à la fois capable  
«d'européaniser» les campagnes, et de  
rapprocher les candidats du terrain.**

lement européen globalement, ou dans les groupes. Je peux dire que lorsqu'on est quinze socialistes - il est vrai que nous n'avions pas fait un très bon score en 1994 - dans un groupe qui comporte soixante travaillistes, on a du mal à obtenir de bons rapports et à peser beaucoup. De fait, au total, la France a trop peu pesé dans le dernier Parlement européen. Je souhaite qu'elle pèse plus dans le prochain.

***Si l'on avait eu une circonscription régionale, on peut concevoir que le débat aurait été moins national, est-ce qu'il aurait été, pour autant, plus européen ?***

On peut le penser. Parce qu'il aurait été plus difficile, pour des têtes de listes régionales, de nationaliser le débat à ce point. Je ne vais pas chercher la perfection ailleurs. Nos amis du SPD font campagne pour le SPD, nos amis du PSOE font campagne pour le PSOE, nous sommes là avec nos idées. Mais je pense qu'il faut être à la fois capable d'«européaniser» les campagnes, et de rapprocher les européennes du terrain. Tel serait l'objectif de la réforme du mode de scrutin. Cela ne changerait pas forcément les résultats. Si ce n'est, et il faut le reconnaître aussi, que cela ferait peut-être perdre quelques sièges aux petits partis, en limitant ainsi la dispersion.

***Est-ce que, plutôt que de permettre comme aujourd'hui la présence d'européens sur des listes nationales, la***

***véritable transnationalité ne serait pas de faire en sorte qu'il y ait de véritables listes européennes, en plus des listes régionales ?***

On y viendra peut-être, mais c'est une autre conception, assez fédéraliste, de l'Europe. Tant qu'on est dans le cadre d'une Europe qui repose quand même beaucoup sur la coopération des Etats-nations, sur les réalités nationales, on n'aura pas ce système. Et donc, comme c'est ma conception, je ne le souhaite pas.

# Idéologique

**Deuxième volet plus idéologique : comment se passe aujourd'hui l'articulation entre les forces centrifuges - les intérêts nationaux - et les forces centripètes - les convergences idéologiques ? Est-ce qu'elles se concilient, s'annihilent ? Est-ce que cela dépend des sujets ? des moments ?**

Je réfute l'idée "d'Europe rose" <sup>8</sup>, la réalité est plus complexe que cela. Mais il y a quand même un fait politique, qui est cette domination des socialistes et des sociaux-démocrates. Cela se traduit par une inversion des priorités, par la différence des sujets inscrits à l'agenda.

De quoi parlait l'Union hier et de quoi parle l'Union aujourd'hui ? L'Union parlait, jusqu'en 1997, exclusivement de la monnaie unique, conçue sous un angle quasi intégralement financier - souvenons-nous que lorsque nous sommes arrivés aux responsabilités, ce que nous avons trouvé sur la table, c'était le pacte de stabilité. De quoi parle l'Union aujourd'hui ? De nouvelles priorités.

Première priorité : la politique de l'emploi. De la même façon que nous avons trouvé le pacte de stabilité, nous sommes actuellement en train de travailler, au niveau du gouvernement français - Dominique Strauss-Kahn vient de faire des propositions à ce sujet - au niveau européen, pour le Sommet de Cologne, à un pacte européen pour l'emploi. Cela

ne paraît pas grand chose, mais je crois que c'est vraiment fondamental ; nous sommes toujours pour l'euro, nous sommes pour la stabilité des finances publiques, mais les priorités que se sont fixées les Européens ont changé.

Deuxième priorité : nous commençons très sérieusement à réfléchir à l'Europe politique, à ce qui va être à l'agenda des prochaines années, notamment sous la présidence française de l'an 2000, c'est-à-dire la réforme des institutions européennes. Cette réforme n'avait pu aboutir lors du traité d'Amsterdam et cela en constitue d'ailleurs la principale lacune, et la raison pour laquelle nous ne reconnaissons pas ce traité comme étant le nôtre.

Troisième priorité : les droits civiques et sociaux. Les socialistes souhaitent que le prochain Parlement européen élabore une charte des droits civiques et sociaux, qui regroupe les droits existants, marque des droits nouveaux, et pourrait être la base, si les gouvernements l'acceptent, d'un traité social. C'est d'ailleurs dans le programme du parti socialiste français pour les élections européennes.

Ces trois exemples montrent que la situation politique dans l'Europe d'aujourd'hui a changé. Dans les années 80, les gouvernements européens étaient dominés par la droite et la thématique était libérale : marché unique, monnaie unique. A la fin des années 90, nous restons sur un courant marqué par le désir de liberté économique, engagé dans la réussite de l'euro, mais nous y ajoutons la volonté de régulation :

(8) La Revue Socialiste, *Socialisme européen : Vers une nouvelle voie*, Paris, printemps 1999.

**Nous restons sur un courant marqué par le désir de liberté économique, engagé dans la réussite de l'euro, mais nous y ajoutons la volonté de régulation : régulation économique, régulation politique, régulation sociale.**

régulation économique, régulation politique, régulation sociale. Voilà pour le contexte idéologique. Et cela se marque très nettement par le fait que l'agenda de travail de l'Union européenne, sous cette influence socialiste et social-démocrate, est différent. En même temps, il faut être clair, et c'est pour cela que je ne parle par " d'Europe rose ", la famille socialiste et social-démocrate est hétérogène. La façon dont les uns et les autres abordent ce genre de problème est différente.

Je crois que l'on retrouve deux lignes de clivage. Il y a une ligne de clivage politique, interne à la famille socialiste. S'agissant, par exemple, du pacte pour l'emploi, on ne pose pas le sujet exactement de la même façon, selon que l'on est un Britannique, attaché à la flexibilité, insistant sur l'employabilité ; un Allemand, toujours attaché au modèle de l'économie sociale de marché ; ou un Français, souhaitant davantage de volontarisme. S'agissant de la charte des droits civiques et sociaux, il en ira probablement de même, puisque l'accent que nous mettons les uns et les autres dans nos traditions juridiques sur l'individu ou sur la collectivité n'est pas forcément identique. Il serait ridicule de nier le clivage politique à l'intérieur d'une même famille politique.

Et puis, il y a une ligne de clivage national. Elle recoupe en partie le précédent, mais pas uniquement.

Elle explique qu'à tel ou tel moment, nous pouvons représenter les intérêts nationaux, et à ce titre infléchir des politiques. Un exemple : agenda 2000 <sup>9</sup>, la réforme des politiques communes de l'Union européenne qui vient d'être conclue à Berlin. Il est clair que si nous avions suivi la tendance générale, nous aurions touché davantage aux structures de la politique agricole commune. La France, puissance agricole attachée aux traditions communautaires en matière de politique agricole commune, a refusé le cofinancement de la politique agricole commune. Les quatorze autres pays pouvaient s'en accommoder. Pas nous. Donc, à l'occasion, on doit pouvoir dire non, et réussir à faire valoir, imposer son point de vue aux quatorze autres.

***Il y a donc un nouvel agenda, une inversion des priorités. Mais s'agissant des trois nouvelles priorités que tu évoques, on voit davantage des perspectives que des acquis, notamment en ce qui concerne le volet politique et les droits civiques. En quoi ce nouvel agenda s'est-il pour l'instant traduit concrètement en deux ans ? Qu'est-ce qui a changé, et quel a été le rôle de la France dans ces changements ?***

**J**e vais reprendre le premier exemple, car il est moins prospectif, il est concret. Ce qui a changé, c'est que très clairement les politiques économiques en Europe sont désormais orientées autant sur la croissance et l'emploi que sur la stabilité financière. Autrement dit, et l'influence de la France a été majeure, nous menons des politiques qui mettent davantage l'accent sur l'innovation, sur la recherche, sur l'in-

(9) " L'Agenda 2000 " constitue la réponse de la Commission aux demandes formulées par le Conseil européen de Madrid en décembre 1995 (évaluations des effets de l'élargissement sur les politiques communautaire). Il décrit les perspectives de développement de l'Union européenne et de ses politiques, les problèmes liés à l'élargissement et le futur cadre financier d'après l'an 2000, dans la perspective de l'élargissement.

(10) Le Conseil de l'euro est l'instance politique, créée à l'initiative de la France, qui regroupe les ministres des finances des onze pays de la zone euro. Ce Conseil de l'euro, ou Euro 11, se tient à peu près une fois par mois, généralement avant les réunions du Conseil Ecofin qui regroupe les ministres des finances des quinze pays membres de l'Union.

telligence, sur les dépenses d'avenir, sur des politiques qui soutiennent la croissance ; nous engageons un dialogue entre le conseil de l'euro <sup>10</sup>, la BCE et la Commission européenne pour définir le meilleur " policy mix " possible entre la politique budgétaire - qui doit être rigoureuse - et la politique monétaire - qui doit être plus souple qu'elle ne l'a été dans les années passées et qui doit s'efforcer de faire en sorte que le taux d'intérêt réel baisse. On retrouve là des influences françaises éminentes, que j'appellerai des influences keynésiennes intelligentes. Non pas le keynésianisme ancien de la dépense publique à tout crin, mais le keynésianisme de la bonne dépense publique et du monétarisme adapté, c'est-à-dire le monétarisme des taux d'intérêts bas. C'est peut être une autre recette de Keynes. Et très clairement, ce n'est pas la même politique économique que celle qui a été suivie dans les années précédentes. Cela prouve d'ailleurs qu'on peut avoir une politique qui combine des déficits publics réduits, des taux d'intérêt bas, une croissance forte, des investissements publics qui augmentent, et du coup un contenu en emplois et un niveau de croissance qui s'améliorent. Il est évident que la France est pour beaucoup dans ce changement d'agenda. Lorsque nous sommes arrivés à Amsterdam, plutôt que de remettre en cause le traité, nous avons souhaité ajouter une résolution sur la croissance et l'emploi, poser la

problématique d'un gouvernement économique. Avec le Conseil de l'euro, nous avons créé une instance politique qui sert de contrepoids -

**Avec le Conseil de l'euro, nous avons créé une instance politique qui sert de contrepoids — d'interlocuteur en tout cas — à la Banque centrale européenne.**

d'interlocuteur en tout cas - à la Banque centrale européenne. Donc, pour moi, dans le domaine macro-économique, il y a eu une inflexion très nette, et cette inflexion, il faut le dire, est beaucoup due aux idées françaises.

J'ai retenu deux leçons de ces deux années : la première, c'est qu'en Europe, pour décider, il faut être quinze, et donc savoir faire des compromis. Il n'y aura pas d'Europe à la française ni des idées françaises qui imposent tout en Europe. La deuxième, c'est que l'Europe est un énorme paquebot, qui ne tourne pas comme une Ferrari dans une épingle, et donc, il faut être capable d'intégrer, quand on veut évaluer l'action européenne, la dimension du temps.

***Par conséquent, il faut que les socialistes restent au pouvoir longtemps dans les différents pays pour que les choses changent vraiment !***

Il faut que les socialistes restent au pouvoir longtemps dans les différents pays. Mais aussi, à l'inverse, ces résultats, qui arrivent progressivement, conduiront les pays à penser que la bonne équation est l'équation socialiste et social-démocrate, ce dont ils paraissent de plus en plus convaincus. Je crois que cela n'est pas dû au hasard.

***Comment analyses-tu la situation idéologique - ce que tu appellais les différences internes - des différents grands partis ou grands pays sociaux-démocrates ?***

**O**n peut distinguer certaines familles. Il y a la

(11) Alain Bergounioux et Marc Lazar, *La social-démocratie dans l'Union européenne*, Les Notes de la Fondation Jean Jaurès, Paris décembre 1997.

famille social-démocrate traditionnelle <sup>11</sup>, mettons les pays nordiques. Cette famille reste marquée par des acquis importants : liens forts avec une base sociale, place des femmes beaucoup plus élevée qu'ailleurs, accent mis sur les droits de l'Homme, respect de l'Etat-providence, et aussi il faut le dire, par un euro-scepticisme plus important qu'ailleurs - sauf en Finlande. Cette famille est à la fois solide et en crise. Elle est solide parce qu'elle recoupe des traditions qui sont des traditions nationales, des traditions de comportement, des traditions éthiques. Elle est en crise politique - les résultats électoraux sont d'ailleurs moins bons qu'ils ne l'ont été - et idéologique parce que, face à des crises financières, ils ont dû mettre en oeuvre des politiques de rigueur qui ont touché au fondement des politiques de l'Etat-providence. C'est une famille qui existe sans, pour autant, si l'on veut être honnête, peser beaucoup dans la dynamique du PSE même si l'on écoute toujours les Suédois, très respectés, et les Finlandais, fortement engagés dans la construction européenne. Ces pays ne constituent plus un modèle pour les autres ; ils ne sont ni démographiquement ni politiquement des pays leaders, ne serait-ce que parce qu'ils sont, pour la plupart, des adhérents récents, et un peu réticents.

Il y a une famille hybride, un peu mutante, qu'il faut observer : c'est la tentation centriste qui guette aussi bien les Britanniques que, semble-t-il, les Allemands, à partir de modèles nationaux très différents, les uns gérant la sortie du conservatisme, les autres l'évolution de l'économie sociale de marché. Ils restent marqués, tous les deux, par les traditions - c'est

un composite où il y a à la fois la trace d'une forte syndicalisation, mais aussi la volonté de sortir de ce face à face entre les partis et les syndicats, de se tourner davantage vers les individus ou vers les communautés.

Il y a la famille socialiste française qui, je crois, continue à occuper une position assez centrale dans le parti socialiste européen, parce qu'elle reste attachée à des traditions de gauche, qu'elle a une culture d'alliance spécifique - c'est la gauche plurielle aujourd'hui, et l'union de la gauche hier - et, en même temps, incarne une volonté modernisatrice évidente.

Il y a la famille ex-communiste, c'est notamment le cas du PDS italien, qui prouve une plasticité assez étonnante, puisqu'il est capable de réaliser des coalitions que peu d'autres que lui tenteraient.

### ***Où places-tu les Espagnols et les Portugais ?***

**J**e dirais qu'il sont proches des socialistes français. Le rapprochement Schroöder-Blair que j'ai esquissé est sans doute audacieux, mais ils rêvent des réflexions communes qui semblent l'attester, même s'il reste beaucoup de différences.

***On a l'impression qu'il existe une tentation centriste commune dans ces deux partis des grands pays de l'Union. Quelle en est l'origine ? Est-ce parce qu'ils arrivent tous les deux d'une longue opposition ? Et quelle en est la conséquence, en terme de dérive ou de***

### **capacité d'entraînement de l'ensemble du PSE si cette tentation se poursuivait ?**

Il y a un rapprochement, il y a un mouvement, mais le pôle d'arrivée ne sera pas le même parce que les sociétés sont différentes, parce que les partis sont très différents, parce que les cultures sont très différentes. Je dessine plutôt une tendance qu'un pôle. Je ne crois pas au renversement d'alliances. Je ne crois pas au couple germano-britannique. Mais je constate que, du point de vue de l'évolution idéologique, il y a quelque chose de commun, c'est cette recherche d'une " troisième voie " <sup>12</sup>, d'un " nouveau centre ".

### **Mais est-ce que la plasticité du PDS ne peut pas le faire participer à cette tendance ?**

Le PDS est un parti qui vient du communisme, c'est pour cela que je l'ai cité comme un cas spécifique, mais, aujourd'hui, sa sensibilité est proche de la nôtre. Il y a un socialisme du sud. Il y a une famille socialiste du sud qui s'incarne assez bien dans le parti socialiste français. C'est pour cela que je disais que nous jouons encore un rôle central ou, en tout cas, que nous sommes un pôle de rassemblement fort.

### **Donc peu de conséquences, et les causes ?**

Les causes sont à la fois électorales et sociologiques. Le New Labour et le SPD, s'ils étaient restés sur la thématique de gauche traditionnelle, sur l'idée d'un parti de masse en liaison organique avec les syndi-

cats, étaient sur des espaces électoraux trop réduits pour obtenir la majorité dans des pays structurellement plutôt conservateurs. Leur

**Le New Labour et le SPD, s'ils étaient restés sur la thématique de gauche traditionnelle, étaient sur des espaces électoraux trop réduits pour obtenir la majorité.**

stratégie a donc visé à la conquête du centre. La cause principale est là : une réaction à une période d'opposition longue, trouvant aussi son origine dans des erreurs de positionnement antérieures, et tenant compte également de l'obligation, pour gouverner, d'intégrer au moins en partie les changements durables des gouvernements conservateurs. Autrement dit, autant il est pour nous absurde de penser que le blairisme peut constituer un modèle pour la France, autant il est absurde de penser que ce que nous faisons en France pourrait constituer un modèle pour Tony Blair. Quand un pays a connu dix-huit ans de thatchérisme, il ne revient pas à des services publics à la française. Je ne me sens absolument pas blairiste, je ne suis pas fasciné par ce qui se passe en Grande-Bretagne, mais je comprends bien pourquoi cela se passe, et je crois qu'il faudrait que les socialistes français fassent cet effort de compréhension plutôt que de vouloir voir penser les autres à l'aune de leurs propres références. Mais il faut reconnaître que les Anglais ont la même tendance. Les traces d'impérialisme politico-culturel sont également présentes ici et là ! Autant je trouve absurde qu'on condamne mécaniquement le blairisme, autant je trouve abusive la prétention de la troisième voie à l'universalité; c'est une recherche intimement liée à un système, à une culture, à une religion, à des valeurs qui

(12) Tony Blair, *La Nouvelle Grande-Bretagne. Vers une société de partenaires*, Editions de l'Aube, Paris, 1996, et Tony Blair et Lewis Minkin, *La rénovation du parti travailliste en Grande-Bretagne*, Les Notes de la Fondation Jean Jaurès, Paris, novembre 1995.

Bodo Hombach, *Aufbruch. Die Politik der neuen Mitte*, Econ Verlag, Zurich, 1998 (L'Elan. La politique du nouveau centre), et Jacques-Pierre Gougeon, *La social-démocratie allemande, 1830-1996 : de la révolution au réformisme*, Aubier, Paris, 1996.



**Autant je trouve absurde qu'on condamne mécaniquement le blairisme, autant je trouve abusive la prétention de la «troisième voie» à l'universalité.**

(13) " Si la troisième voie se situe entre le communisme et le capitalisme, alors elle n'est qu'une nouvelle appellation, propre aux Britanniques, du socialisme démocratique (...) Si, en revanche, elle veut s'intercaler entre la social-démocratie et le libéralisme, alors je ne la reprends pas à mon compte ". La Revue socialiste, printemps 99, Entretien avec Lionel Jospin, p.47.

ne sont pas transposables. De ce point de vue là, Lionel Jospin a très bien défini notre position<sup>13</sup> en disant que si la "Troisième voie" se

trouvait entre le libéralisme et le communiste, elle existait : c'était le socialisme et la social-démocratie, mais si la "Troisième voie" devait être cherchée entre le libéralisme et la social-démocratie, nous n'étions pas preneurs. Et sa deuxième formule "oui à l'économie de marché, non à la société de marché" me paraît aussi bien résumer les limites à apporter à ce modèle. Ne sommes-nous pas, d'ailleurs, nous aussi en train d'inventer, sans le dire, une voie d'un socialisme européen ? Dans notre pratique gouvernementale, les socialistes français opèrent une mutation importante, sans toujours la théoriser.

***On disait tout à l'heure que la gauche avait changé l'Europe. Je renverse la problématique : l'Europe est-elle en train de changer la gauche ?***

**J'**en suis persuadé. Un parti politique qui n'intègre pas aujourd'hui la donnée européenne est un parti mort. Dans une société où 60% de la législation nationale vient de la norme européenne, dans une société où, pour se projeter à l'extérieur, il faut être plus fort que la dimension nationale, dans une société - on le voit avec le Kosovo - où l'on ne peut plus penser uniquement défense *nationale*, indépendance *nationale*, on doit bâtir des ensemble régionaux, et les partis doivent être européens. Cela sup-

pose une volonté, donc un dépassement, et aussi l'intégration de certaines contraintes. En ce sens, l'Europe change la gauche. Toute la gauche, d'ailleurs, et pas seulement les socialistes.

# Opinion

***On voit bien ce que l'Europe a changé au niveau gouvernemental. Est-ce que les mêmes changements peuvent être repérés : au niveau parlementaire ? plus largement, dans l'opinion publique ? dans les échanges que tu as eus sur le terrain ? au sein des autres partis de la gauche plurielle française ?***

(14) Sur l'opinion et l'euro, voir l'article de Dominique Strauss-Kahn : "La grande transformation", dans *L'année de l'opinion*, Seuil, 1999.

**P**remière évolution : l'opinion <sup>14</sup>. L'opinion française évolue évidemment dans un sens plus favorable à l'Europe. C'est le cas sur l'euro : les Français sont aujourd'hui parmi les Européens qui se trouvent les mieux informés et les plus favorables avec une progression assez fantastique en deux ans. Au-delà de l'euro, les taux d'adhésion à l'Europe en général sont extrêmement forts. Plus de 70 % des Français pensent que l'Europe est positive pour le pays et bonne pour eux-mêmes. Il reste qu'il existe des clivages qu'il ne faut pas ignorer : les femmes, les ouvriers sont moins favorables à l'Europe que les autres catégories sociales, peut-être parce qu'ils en ressentent moins les intérêts concrets. Il faut donc travailler pour rendre l'Europe populaire, la rapprocher du concret. Il faut qu'elle soit moins une superstructure que seules les élites peuvent comprendre et dont elles ont l'impression qu'elle leur est destinée. Cela veut dire aussi que les

élites, au sens large, ont un devoir de transmission à assumer.

Deuxième évolution : les

**Il faut que l'Europe soit moins une superstructure que seules les élites peuvent comprendre et dont elles ont l'impression qu'elle leur est destinée.**

militants. Pour changer comme la gauche le fait en ce moment, les socialistes ont un très grand atout : l'Europe est dans leurs gènes. Ce n'est pas comme si les socialistes étaient de fraîche date convertis à l'Europe. Les socialistes ont été, de tout temps, parmi les constructeurs de l'Europe. Beaucoup de ses pères fondateurs ont été des socialistes. Et, je l'ai dit, dans le Parlement européen, les socialistes constituent la grande famille européenne. Cette mutation est donc comprise, et parfois anticipée. Je ne rejoins pas le vieux débat entre la première et la deuxième gauche. Le fait que ce débat soit digéré aujourd'hui, qu'il n'y ait plus de première et de deuxième gauche, mais une sorte de synthèse opérée par Lionel Jospin, signifie en pratique que les socialistes ont bien intégré l'économie de marché, la perspective européenne et qu'en même temps, ils tiennent à ce que soit valorisée une caractéristique nationale forte de solidarité. C'est ce cocktail entre la liberté économique, l'ouverture, la puissance, la sécurité, qui me paraît assez bien caractériser l'état de la mentalité socialiste aujourd'hui. En tout cas les militants suivent... quand ils ne précèdent pas. C'est aussi le cas de beaucoup de nos sympathisants qui me paraissent d'ailleurs parfois être plus enthousiastes que nous pouvons l'être, peut-être parce qu'ils sont moins près de la décision et de la complexité de ce système qui reste quand même assez délicat. C'est vrai que demeurent aussi des résurgences nationales, des adhérences, que je peux comprendre, car je ne fais pas partie de ceux qui considèrent que l'idée nationale est une idée dépassée. Je suis radicalement anti-nationaliste ; je ne suis nullement anti-national. Il faut être capable d'articuler convenablement l'idée euro-

péenne et l'idée nationale. C'est tout l'effort que nous faisons.

Troisième évolution : les autres partis de la gauche plurielle :

- le Mouvement des Citoyens s'est trouvé loin de nous sur Maastricht, puisqu'il nous a quittés peu de temps après, et loin de nous encore sur Amsterdam. Mais, sur cette nouvelle phase, qui est celle de ce nouvel agenda européen, il est avec nous. Il est avec nous dans le gouvernement qui a fait l'euro sans que cela ait créé plus que des états d'âme. Il est avec nous sur la liste de François Hollande. Et, manifestement, il souhaite entamer avec nous cette réorientation de la construction européenne.

- le Parti communiste est en train de faire une évolution puisqu'il se veut " euro-constructif ". On le trouve aujourd'hui enthousiaste sur le thème de la défense européenne, même s'il lui faut en préciser sa conception. Cette posture ne va pas sans lui poser de problèmes. Je pense que sa base comprend sans doute moins son évolution que la nôtre, peut-être parce qu'elle n'a pas tout à fait les mêmes gènes. En tout cas, le parti communiste a bien compris que l'intégration de la dimension européenne était pour lui un problème vital .

- Quant aux écologistes, ils ont toujours eu l'enthousiasme européen. Il reste à le rapprocher des réalités. Leur passage au gouvernement les y aide certainement. ❖



# 2-Thématique

(15) Les “ quatre conditions ” :

(1) Nous voulons que la monnaie unique soit celle de toute l'Union européenne. Les adhésions de l'Italie et de l'Espagne nous paraissent nécessaires et possibles, ainsi que celle du Royaume-Uni, s'il le souhaite.

(2) Nous voulons que les relations entre les pays participant à l'euro soient fondées non sur un pacte d'austérité, mais sur un pacte de solidarité et de croissance, permettant une politique pour l'emploi et le progrès social.

(3) Pour rétablir la politique et la démocratie dans leurs droits, il faut, à côté de la Banque centrale européenne, un gouvernement économique européen.

(4) Nous ne voulons pas d'un euro surévalué par rapport au dollar et au yen. (extraits du programme du parti socialiste pour les élections législatives de 1997)

## Économie - social

***Est-ce que tu considères que les quatre conditions<sup>15</sup> posées pour la réussite de l'euro ont constitué, pendant la campagne électorale, un élément significatif à la fois par rapport à l'opinion et par rapport à nos partenaires de la gauche plurielle ?***

Je pense que la façon dont nous avons abordé la question de l'Europe et de l'euro dans la campagne législative de 1997 a beaucoup contribué à notre succès. Pourquoi l'avons-nous fait ? Il y a, au Parti socialiste, un courant traditionnellement favorable à l'Europe, qui est prêt à accompagner spontanément cette démarche sans justement être particulièrement exigeant par rapport à elle; un courant modernisateur qui, généralement d'ailleurs, s'affiche peu. Il y a aussi, c'est vrai, un courant réticent à l'euro, à l'époque représenté par Henri Emmanuelli, pourtant fervent européen, dans le cadre de nos travaux sur l'Euro-

pe et sur le programme économique, qui aurait souhaité une attitude beaucoup plus vigoureuse. Certains

**La façon dont nous avons abordé la question de l'Europe et de l'euro dans la campagne législative de 1997 a beaucoup contribué à notre succès.**

allaient même jusqu'à - dans la version “ gauche socialiste ” - prôner une “ théorie de la crise ” : soit l'euro se faisait totalement à nos conditions, soit nous provoquions une crise ; ce qui était une façon de dire que nous ne voulions pas faire l'euro. Je crois qu'il fallait adopter, entre ces deux démarches, une position qui restait résolument européenne, mais qui était réaliste et ambitieuse. J'ajoute que ce positionnement a eu, en sus, un avantage par rapport à notre stratégie d'alliance, en permettant de faire le pont avec le Mouvement des Citoyens, traditionnellement hostile à l'euro, mais qui sentait bien que son avenir était dans la gauche et que la gauche aurait, si elle venait aux responsabilités, à franchir cette étape. Je crois que le même raisonnement vaut indirectement pour le Parti communiste, qui estimait qu'une démarche inconditionnelle vis-à-vis de l'euro était incompatible avec les choix de la gauche. Je crois, plus profondément encore, que nos quatre conditions rencontraient dans l'opinion une attente européenne forte mais aussi le souhait que l'euro ne se fasse pas n'importe comment. Chacune de ces conditions était pensée par rapport à ce triple objectif : la situation interne, la stratégie d'alliance et surtout la position de fond. Pour ma part, je pense que Lionel Jospin a réellement gagné la campagne législative le premier jour, à TF1, dans une émission prévue depuis longtemps, la veille de la dissolution - qu'il

**Lionel Jospin s'est positionné  
comme euro-réaliste,  
soucieux d'articuler une exigence  
française et une réalité eur opéenne.**

a, en quelque sorte, annoncée avant que Jacques Chirac ne la prononce et ne l'explique d'une façon, à vrai dire, moins claire et convaincante, le résultat l'a montré. Il a expliqué ce soir-là qu'il était résolument favorable à l'euro, mais qu'il ne le ferait pas s'il s'agissait d'imposer un nouveau plan d'austérité aux ménages, et qu'il fallait des conditions qui modifient le partage de la charge et respectent un certain nombre d'objectifs. Je crois qu'il a marqué un point : il n'était pas euro-sceptique, mais il n'était pas non plus euro-maniaque ; il se positionnait comme euro-réaliste, soucieux d'articuler une exigence française et une réalité européenne. Chacune des conditions que nous avons formulées répondait à cette position-là. Les Français ont compris que, s'ils confiaient les responsabilités à la gauche, l'euro se ferait, mais, en même temps, que ce ne serait pas les ménages qui paieraient, que cela ne signifierait pas davantage d'austérité. Il faut rappeler que ce débat se situait à un moment où on voyait bien, c'est d'ailleurs une des causes de la dissolution, que la droite préparait un nouveau plan d'austérité supporté par les ménages, parce qu'elle ne réussissait pas à diminuer les déficits publics.

***Venons-en à la réalisation de ces conditions. Nous avons souhaité que l'Italie fasse partie du premier train de l'euro, et que l'euro ne soit pas surévalué par rapport au dollar. Nos souhaits ont été exaucés. Mais avons-nous joué un rôle propre qui a complété les***

***efforts des Italiens et les hasards du marché ?***

**J**e considère que les quatre conditions sont remplies, sinon intégralement du moins toutes partiellement. Nous n'avons menti aux Français. La première condition, effectivement la plus importante, était que l'euro ne soit pas une sorte de binôme franc/mark avec quelques monnaies autour, mais soit bien, c'était notre formule, la " monnaie de l'Europe tout entière ". Cela signifiait, en clair, que chaque pays européen qui remplissait les critères, et qui le souhaitait - parce que certains, comme les pays scandinaves et la Grande-Bretagne, remplissaient les critères mais ne le souhaitaient pas - puisse adhérer à l'euro. Avoir aujourd'hui onze monnaies dans l'euro et non pas quatre ou cinq, - comme le prônait la théorie du " noyau dur ", chère à Edouard Balladur dans les années 1993-1994 - présente beaucoup d'avantages. Cela donne beaucoup plus de poids à l'euro dans la compétition mondiale, notamment face au dollar. Cela lui donne aussi un rôle de stabilité beaucoup plus important. Cela permet des baisses de taux d'intérêt beaucoup plus fortes. Je me souviens de l'extrême condescendance avec laquelle on parlait à l'époque de l'Italie, mais aussi du Portugal et de l'Espagne - les pays du " Club Med " disaient les analystes financiers dans une formule qui n'était pas sans connotation désagréable. Il est clair que ce sont les Italiens qui ont d'abord fait le travail. C'est l'importante réduction du déficit réussie par Romano Prodi et le gouvernement de la coalition de l'Olivier qui est la cause première de l'entrée de l'Italie dans l'euro. Mais je suis convaincu que si nous

n'avions pas pris cette position politique forte, il aurait pu exister une sorte de " critère caché ", un critère de nature politique à l'encontre de l'Italie. Je pense que certains, notamment le gouvernement conservateur allemand de l'époque, auraient pu dire que le critère était effectivement respecté, mais que ce n'était qu'un respect instantané. Or, pouvaient ajouter les mêmes, les Italiens ont une sorte d'inclinaison quasi nationale au déficit ou à l'absence de rigueur, qui fait que l'on peut penser qu'ils ne respecteront pas ce critère dans la durée. On aurait alors pu imposer à l'Italie un délai supplémentaire. Cette polémique n'est pas imaginaire : elle a eu lieu entre Romano Prodi et Helmut Kohl. De ce point de vue, le soutien français a été déterminant, d'une part pour donner aux Italiens une assise politique dans cet effort difficile contre les déficits, d'autre part, dans le contexte européen. Je ne nous donne pas le premier rôle, bien évidemment, mais l'engagement du gouvernement de la France - Jacques Chirac était d'ailleurs en accord avec cette thèse - a beaucoup aidé.

La deuxième condition était que l'euro ne soit pas surévalué par rapport au dollar. Il faut bien reconnaître que les marchés jouent un grand rôle et que le cours de l'euro est avant tout fixé par eux. Mais je crois que cette condition conserve une pertinence : elle signifie que, pour nous, il ne doit pas y avoir de politique d'euro fort, comme il y avait, jadis, une politique du franc fort. Qu'est-ce que cela veut dire, pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté ? Je suis favorable à un euro solide, comme j'étais favorable à un franc solide, c'est-à-dire une monnaie qui reflète convenable-

ment les fondamentaux de l'économie hier française, aujourd'hui européenne. Mais une monnaie forte, c'est une stratégie un peu artificielle dans laquelle on dope une monnaie, hier le franc, aujourd'hui l'euro, en incorporant non seulement les taux d'intérêt mais aussi les primes de risque. Ainsi, la France a eu, par rapport à l'Allemagne, dans les années 1980-1990 une monnaie qui s'accrochait au mark, mais avec une prime de risque de 2 à 3 points sur le taux d'intérêt, ce qui est tout à fait coûteux pour l'investissement, pour la consommation, pour la croissance. Donc, aujourd'hui, nous ne souffrons pas particulièrement de voir l'euro à son cours actuel, dès lors qu'il reste solide, et nous approuvons la politique de la Banque centrale européenne, qui consiste à baisser les taux d'intérêts et qui diffère sensiblement de celle de la Bundesbank au début des années 1990.

***La troisième condition concernait le " gouvernement économique ". La France a réussi à obtenir la création d'un conseil de l'euro, un " euro 11 " dont on dit souvent qu'il est " l'embryon " d'un gouvernement économique. D'où la question : quels sont les sauts quantitatifs ou qualitatifs qu'il faudra opérer pour que l'on puisse véritablement parler d'un gouvernement économique ?***

**J**e considère que ce Conseil de l'euro - qui doit beaucoup à Dominique Strauss-Kahn, à son talent personnel, à sa conviction, à l'audience qu'il a dans les pays européens - est une instance politique décisive. Parce qu'elle est effectivement chargée de la coordination des politiques macro-économiques. Parce qu'elle couvre un champ extrêmement large : la politique

**Les Allemands, encore aujourd'hui, demeurent réticents à accepter l'expression de "gouvernement économique"; ils peuvent accepter la chose, ils résistent encore au mot.**

budgétaire, la politique fiscale et peut-être, un jour, si la question se pose, la politique de change. Parce qu'elle est un interlocuteur

constant de la BCE, pas forcément spectaculaire mais à travers un dialogue égalitaire, ce qui marque quand même une différence très profonde avec la conception qui prévalait auparavant. Je continue à appeler cela un gouvernement économique ; c'en est en tout cas la première phase, qui sera plus crédible encore le jour où aura été résolue la question lancinante de la représentation extérieure de zone euro <sup>16</sup>. Pour le reste, je pense que les caractéristiques d'un gouvernement économique viendront de la pratique.

Cela dit, par rapport au gouvernement économique, je mets moi-même deux bémols. Le premier bémol est un peu exogène : je pense que les Allemands, encore aujourd'hui, demeurent réticents à accepter l'expression ; ils peuvent accepter la réalité, ils peuvent accepter la chose, ils résistent encore au mot parce que l'attachement à l'indépendance de la Banque centrale - que nous acceptons aussi - est chez eux beaucoup plus dogmatique. Aussi, dès lors qu'on leur parle de gouvernement économique, ils soupçonnent des arrière-pensées françaises. Le deuxième bémol est un peu endogène : un gouvernement économique, c'est bien... mais je préfère quand même un gouvernement tout court ! En France, ce ne sont pas les ministres des finances, quelles que soient l'estime et l'amitié que j'ai pour le nôtre, qui gouvernent seuls, et l'Europe

ne doit pas être gouvernée uniquement par des financiers, fussent-ils des ministres de gauche. Disons que je reste assez attaché à une vision plus globale. Je pense par exemple qu'en matière d'emploi, si on a pu passer aux critères de Luxembourg, si on a pu développer les pactes nationaux d'action pour l'emploi, si on va vers le pacte européen pour l'emploi que nous souhaitons, on le doit aussi à un engagement personnel des chefs d'État et de gouvernement.

***On a assisté à deux baisses des taux en Europe, une juste avant le passage à l'euro et une autre il y a quelques semaines. On a l'impression d'avoir des banquiers centraux moins dogmatiques que ne l'étaient les banquiers centraux allemands ou français avant l'euro. Dans ce contexte est-ce qu'il est encore opportun et utile de mener le combat pour essayer de modifier les missions de la Banque centrale et notamment d'intégrer plus fortement la dimension croissance et emploi dans ses priorités ?***

Il faut que les banques centrales comprennent effectivement que l'objectif d'une économie européenne n'est pas uniquement la lutte contre l'inflation ou la stabilité des prix, pour reprendre les formulations du Traité de Maastricht mais qu'on doit aussi incorporer l'emploi et la croissance. C'est vrai que les banquiers centraux actuels semblent plus pragmatiques. Il faut dire aussi qu'ils sont aidés par la réalité parce que, quand on a un taux d'inflation communautaire moyen durablement inférieur à 2 %, on ne peut quand même pas faire de la lutte contre l'inflation l'objectif majeur ! Il demeure que leur culture est

(16) Il s'agit de faire en sorte que la zone euro s'exprime d'une seule voix sur la scène internationale, notamment dans les instances financières internationales (G7, FMI...). Le sommet européen de Vienne, en décembre 1998, a fixé comme objectif que le président de l'Euro 11 participe en tant que tel aux sommets du G7.

quand même avant tout une culture de la stabilité. Aussi, ce combat mérite d'être mené, mais je crois que le combat pour la croissance et l'emploi est aussi et surtout un combat des gouvernements. Il faut que nous fassions en sorte - et c'est notre quatrième condition - que se développe en Europe un pacte européen pour l'emploi qui ait, sinon un même statut parce qu'il n'aura pas la même force contraignante, du moins la même ambition et la même portée politique que le pacte de stabilité que nous avons finalement accepté parce que c'était un engagement de la France.

### *Quel peut être son contenu ?*

Il y a trois volets : le premier concerne la coordination des politiques économiques, le second les politiques de l'emploi, le troisième les politiques structurelles.

La coordination des politiques économiques passe d'abord par la définition de ce que les économistes appellent le bon " policy mix ". Cela veut dire, d'une part, une politique budgétaire rigoureuse - ce que le gouvernement français fait aujourd'hui - qui limite la dette publique et permet donc aux dépenses d'investissement de s'accroître plus vite que les dépenses de fonctionnement. Cela veut dire, d'autre part, une politique monétaire sinon accommodante, du moins favorable à la croissance. Ce policy mix là ressemble à celui qui a été conduit aux États-Unis depuis une dizaine d'années par le tandem Clinton-Greenspan<sup>17</sup>. Il faut être capable de coordonner la politique économique en Europe en prévoyant aussi la possibili-

(17) Alain Greenspan est, depuis 1987, le président de la "Federal Reserve" des États-Unis, c'est-à-dire de la Banque centrale américaine.

té d'utiliser, en cas de choc, les stabilisateurs automatiques, c'est-à-dire une politique budgétaire plus active si le cycle s'inverse. Dans le cadre de cette coordination de politiques économiques, il y a un autre dossier extrêmement important : c'est celui qui concerne l'harmonisation fiscale, avec un objectif central, parvenir à éliminer les paradis fiscaux en Europe. Alors que nous avons réalisé le marché intérieur ; alors que, ce faisant, nous avons touché au statut de beaucoup d'entreprises publiques ; alors que nous avons demandé des sacrifices à ceux qui y travaillent - et qui sont souvent nos électeurs - ; il ne serait pas concevable que, dans le même temps, on puisse continuer d'avoir en Europe des paradis fiscaux dans les îles anglo-normandes, en Autriche, ou au Luxembourg. Il faut donc aller dans le sens de l'harmonisation de la fiscalité de l'épargne et de la fiscalité des entreprises. Ces dossiers sont maintenant urgents. Nous souhaitons leur conclusion.

Le deuxième volet touche aux politiques de l'emploi elles-mêmes. La France, à Amsterdam, s'est fixé comme priorité politique une résolution sur la croissance et l'emploi. Nous avons obtenu que se tienne à Luxembourg un sommet extraordinaire consacré à l'emploi. Cette démarche s'est prolongée par le fait que, désormais, un conseil européen par an

**Il faut que se développe en Europe un pacte européen pour l'emploi qui ait sinon un même statut du moins la même ambition et la même portée politique que le pacte de stabilité.**

**Il y a un autre dossier extrêmement important: l'harmonisation fiscale, avec un objectif central, parvenir à éliminer les paradis fiscaux en Europe.**



## Il faudra avancer sans tabou vers l'extension du vote à la majorité qualifiée sur les questions fiscales.

(18) Sur les propositions françaises, voir le Mémorandum présenté en avril 1999 à Dresde par Dominique Strauss-Kahn. Il peut être consulté sur le site internet du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie.

consacre une partie importante de son ordre du jour à cette question. A Cologne, on va avancer vers un pacte européen pour l'emploi <sup>18</sup>. Concrètement, cela veut dire que les objectifs quantifiés qui ont été fixés à Luxembourg pour lutter contre le chômage des jeunes et le chômage de longue durée, pour développer la formation des demandeurs d'emploi, pour améliorer l'égalité hommes-femmes, pour promouvoir la formation tout au long de la vie, doivent acquérir davantage de force. Il faut que les "objectifs de Luxembourg" deviennent, dans la pratique, aussi importants, sinon plus importants, que les critères de Maastricht.

Le troisième volet concerne les réformes structurelles qu'on peut promouvoir dans l'Union. Je pense notamment - je crois que c'est, là encore, du keynésianisme intelligent - à tout ce qui concerne la recherche, l'innovation, la société de l'information. C'est là que se situent les gisements de compétitivité dans une économie mondialisée. Ils doivent être privilégiés si nous voulons développer une Europe qui soit aussi une puissance économique. Nous souhaitons que ces trois volets soient repris par nos partenaires au Conseil européen de Cologne.

**Je reviens sur chacun de ces trois volets. Sur l'harmonisation fiscale, il y a depuis deux ans un certain nombre de progrès. Mais on n'a pas abouti. Et on n'a pas abouti notamment parce que la fiscalité reste un des domaines dans lesquels le vote se fait**

**à l'unanimité. Alors, est-ce qu'il est possible d'aboutir dans de telles conditions ? Et, en tout état de cause, est-ce qu'il ne serait pas souhaitable d'aller vers un vote à la majorité qualifiée ?**

Nous avons déjà fait des progrès avec la proposition de directive sur la fiscalité de l'épargne ou la préparation d'un "code de bonne conduite" en matière fiscale. On connaît les réticences de certains pays concernés, notamment le Luxembourg, la Grande-Bretagne ou, à un moindre titre, à l'Autriche. Je souhaite que l'on arrive à trouver des compromis intelligents, à la fois sur la fiscalité d'épargne et sur la fiscalité des entreprises. Mais on peut craindre que le résultat ne soit pas toujours aussi ambitieux qu'il le faudrait. C'est pourquoi je crois qu'il faudra effectivement avancer sans tabou vers l'extension du vote à la majorité qualifiée sur les questions fiscales.

**Encore une question là-dessus. N'a-t-on pas un problème avec le mot "d'harmonisation" <sup>19</sup> vis-à-vis de nos partenaires anglais de la même manière qu'on a un problème avec le mot de "gouvernement économique" vis-à-vis de nos partenaires allemands ?**

C'est vrai que les Anglais, notamment la presse britannique, ont une réaction pour le moins irrationnelle dès qu'on prononce le mot d'harmonisation. Quand on discute avec Tony Blair ou Gordon Brown, on peut expliquer que l'harmonisation n'est pas une uniformisation. Il faut donc trouver les bons mots. La sémantique est importante en Europe. Ne parlons pas de gouvernement économique, mais faisons-le.

(19) Harmonisation. La directive sur la fiscalité de l'épargne vise à soumettre tous les pays à une taxation minimale des revenus du capital ; la directive prévoit un taux de 20%. Le code de bonne conduite vise à démanteler les pratiques déloyales des entreprises (dumping fiscal, social ou réglementaire).

Ne parlons peut-être pas d'harmonisation, cela se traduit mal en anglais, mais faisons-la. Je suis beaucoup plus attaché aujourd'hui aux choses qu'aux mots. Cela tient probablement au fait que j'ai vieilli ! Mais je sais que les mots ont une grande importance en politique.

**Sur la réforme structurelle, tu parlais de recherche, d'innovation, est-ce que c'est dans ce domaine - alors que, jusqu'à présent, on parlait davantage d'infrastructures routières ou ferroviaires - que doivent se développer les " grands travaux " dont a parlé Lionel Jospin ?**

**A** titre personnel, je continue de penser que les grands travaux d'infrastructures sont nécessaires, et je continue donc d'être favorable à la thèse qui était celle du Livre blanc de Jacques Delors <sup>20</sup>. Nous pouvons et nous devons financer ces travaux d'infrastructure, parce que l'Union européenne a des capacités d'emprunt et n'a pas encore le niveau de croissance suffisant pour réduire rapidement le chômage. Lionel Jospin, dans son discours au Congrès de Milan, a repris cette piste. En même temps, je constate que les réticences sont assez fortes. D. Strauss-Kahn a ajouté une dimension importante avec ces grands travaux de l'avenir, ces grands travaux du software plutôt que hardware et je partage complètement son souci ; mais, je constate que, là aussi, il y a des réticences. Il y a des financements qui sont possibles, notamment à travers la BEI, la Banque européenne d'investissement, il faut les développer. L'idéal serait que cette idée nouvelle ne se substitue pas à l'ancienne, mais s'y ajoute.

Un mot pour conclure sur ces quatre conditions. Je crois qu'elles étaient assez bien vues, parce qu'elles marquaient à la fois une volonté de réorienter la construction européenne dans un sens favorable à la croissance et à l'emploi, tout en restant fidèles à nos engagements européens. Je pense que c'est cette politique-là que nous respectons. Il y a, c'est vrai, une question de rythme : l'Europe ne se change pas en cinq minutes. Mais je suis fier que nous poursuivions cette politique avec obstination. C'est un des axes majeurs de notre stratégie économique. Et je crois que c'est bien compris par l'opinion.

---

(20) Jacques Delors, *Pour entrer dans le XXI<sup>e</sup> siècle : le livre blanc de la Commission des Communautés européennes (emploi, croissance, compétitivité)*, Commission des Communautés européennes, Michel Lafon/Ramsay, Paris, 1994.

# Elargissement - Institutions

*S'agissant du volet économique, nous sommes partis du passé proche en examinant - ou en réexaminant - les " quatre conditions ". S'agissant des institutions, je voudrais procéder différemment : si on se place à vingt ou trente ans, est-ce qu'on a une idée un peu précise des contours des frontières de l'Europe ?*

*Est-ce important d'avoir cette idée et de la dire ?*

*Autour de quels critères doit se faire le choix : des critères historiques ? des critères géographiques ? des critères politiques ?*

La question des frontières de l'Europe est absolument décisive. Nous sommes en train de bâtir une autre Europe, et ce sujet n'est pas suffisamment évoqué dans le débat politique. Je suis même parfois sidéré de voir à quel point la question de l'élargissement est ignorée ou minorée, alors qu'elle va changer complètement la donne de l'Union européenne. Il est donc important de penser l'élargissement. Il est important d'en débattre, parce qu'il pose des difficultés concrètes et soulève des enjeux très importants. Il faut effectivement commencer à réfléchir à ce que seront les frontières ultimes de l'Union européenne. La géographie ou l'histoire donnent des arguments, mais ne fournissent pas de réponse définitive. La géographie indique que l'Europe est un continent ; or, si on raisonne sur le continent, on va inclure la Russie, en tout cas une partie de la Russie, ce qui ne va pas sans poser de problème. L'histoire montre que nous sommes en

train de bâtir " sui generis " quelque chose d'inédit, c'est-à-dire une Europe qui est un modèle et qui aura une extension qu'elle n'a jamais connue. Par ailleurs, toutes les distinctions qu'on a pu connaître, les empires, les religions, vont se retrouver englobées, dépassées là-dedans, même si on voit avec ce qui se passe dans les Balkans que l'histoire conserve son poids. Au total, pour moi, l'Europe reste une communauté politique, c'est-à-dire l'acceptation de critères que j'appellerais les critères d'une démocratie sociale de marché. Économie de marché, démocratie politique, protection sociale, ce sont les trois critères que je définirais pour l'adhésion à l'Union européenne, même s'ils sont extrêmement minimaux. C'est une autre façon de reprendre le propos que j'ai déjà cités de Lionel Jospin : " oui à l'économie de marché, non à la société de marché ".

**Alors, quelles frontières ?**

Quelles frontières ? Il faut déjà être conscient que le prochain train de l'élargissement est parti : l'Union européenne comportera au moins vingt-cinq états membres dans les quinze ans qui viennent. De quels pays s'agit-il ? Les dix pays d'Europe centrale et orientale <sup>21</sup>. Cinq d'entre eux ont déjà commencé les négociations d'adhésion ; cinq autres sont dans la salle d'attente, mais ne devraient pas y rester extrêmement longtemps. Au-delà, il y a deux pays qui ont entamé ou vont entamer les négociations d'adhésion qui sont Chypre - qui pose des problèmes liés à la partition de cette île - et Malte. Au-delà encore, il y a un certain nombre d'autres pays qui sont évidemment euro-

(21) Depuis la chute du mur de Berlin, le démantèlement du Pacte de Varsovie, la Hongrie (mars 94), la Pologne (avril 94), la Roumanie (juin 95), la Slovaquie (juin 95), la Lettonie (octobre 95), l'Estonie (novembre 95), la Lituanie (décembre 95), la Bulgarie (décembre 95), la République Tchèque (janvier 96), la Slovénie (janvier 96), ont fait connaître leurs intentions d'adhérer, à moyen ou long terme, à l'UE. Dans son " Agenda 2000 ", la Commission européenne a lancé le débat au sein des quinze en recommandant que s'ouvrent des négociations d'adhésions avec la Hongrie, la Pologne, l'Estonie, la République Tchèque et la Slovénie.

**Il faut être conscient que le prochain train de l'élargissement est parti : l'Union européenne comportera au moins vingt-cinq états membres dans les quinze ans qui viennent.**

péens : la Norvège, qui a déjà refusé par deux fois d'adhérer à l'Union mais qui peut demain changer d'avis ; l'Islande ; la Suisse qui est

européenne si elle le veut, c'est-à-dire si elle est capable d'intégrer l'acquis communautaire. Et puis maintenant se pose la question des Balkans. Dans cette affaire du Kosovo, on ne peut pas à la fois expliquer que l'Europe est une solution ou un rempart, et ne pas ouvrir, même si c'est à long terme, même si c'est avec des conditions exigeantes, la perspective d'adhésion aux pays des Balkans. Enfin, je n'aurais garde d'oublier deux autres groupes de pays. D'une part, les pays du Caucase - comme l'Ukraine ou la Moldavie - qui pourraient aussi souhaiter adhérer à l'Union européenne. D'autre part, la Turquie qui pose un cas spécifique, c'est-à-dire que sa "vocation européenne" est reconnue depuis 1963<sup>22</sup>, mais qui n'a pas encore adopté nos critères en matière de Droits de l'homme, qui a encore des problèmes dans ses relations avec la Grèce, qui connaît un fort courant europhobe même s'il faut dire que l'Union n'a pas beaucoup aidé les courants europhiles à se fortifier. Au total, ce sont trente à trente cinq Etats qui pourraient un jour être membres de l'Union européenne. Pour moi, la Russie est la frontière extérieure de l'Union européenne.

### **Pourquoi ?**

**P**arce que c'est un pays qui est d'Europe, mais qui

va bien au-delà, que ce soit sur le plan géographique, sur le plan

**Pour moi, la Russie est la frontière extérieure de l'Union européenne.**

historique ou sur le plan politique. La Russie reste quand même largement un pays asiatique et une forme de continent en soi. Il va donc falloir définir des relations particulières entre l'Union européenne et la Russie, renforcer la coopération avec ce grand pays, instituer des fondations sans doute originales, peut-être aussi avec certaines de ses Républiques. Mais la Russie ne peut pas être membre de l'Union européenne, sauf à ce que l'Union européenne ne veuille plus rien dire. Voilà où est la frontière extérieure et pourquoi. Une fois dessiné ce tableau, il faut insister sur deux facteurs. Le premier facteur, c'est le temps. Autant il faut être capable de penser sur la longue durée, d'intégrer la perspective qu'un jour il y aura peut-être trente cinq pays dans l'Union européenne, autant il faut être capable de poser des conditions, d'être rigoureux, d'être exigeants, d'être réalistes, de ne pas être démagogues et donc de prendre son temps. Ce que je viens de décrire est une affaire de vingt-cinq ans.

Le deuxième facteur, c'est le facteur politique. Nous bâtissons une autre Europe. Il est évident que les mécanismes de décision et de fonctionnement de l'Union européenne actuelle ne pourraient pas résister à cet élargissement-là. Les questions des mécanismes institutionnels, d'une Europe formée de cercles, de la coopération entre les différents pays doivent être aujourd'hui posées. En même temps qu'on pense aux frontières, il faut penser au fonctionnement de cette Europe différente. Jusqu'à présent, nous avons pro-

(22) La Turquie a signé un tel accord à Ankara le 12 septembre 1963. Bien que cet accord soit entré en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre 1964, la Turquie ne fait toujours pas partie de l'UE.

cédé à des élargissements dans un espace homogène : la sphère de l'Europe de l'ouest. Là, nous sommes véritablement en train de réunifier l'Europe.

**Je reviens sur trois débats que tu as évoqués.**

**Les Balkans : tu veux les inscrire en perspective dans l'Union, est-ce qu'une des faiblesses de l'Union n'est pas précisément que la seule perspective qu'elle puisse offrir est celle de l'adhésion alors que, pour beaucoup de pays, cette perspective est extrêmement lointaine, qu'il n'y a rien entre l'adhésion et la non-adhésion ? La Turquie : de la même manière que tu as parlé d'un " critère caché " sur l'euro pour l'Italie, est-ce qu'il n'y a pas un " critère caché " pour la Turquie, le critère religieux ? La Russie : elle est, comme la Turquie d'ailleurs, pour partie en Europe, pour partie en Asie ; quelles formes peuvent prendre ces " relations particulières " auxquelles tu faisais allusion ?**

Sur la première question, je pense qu'il faut inverser la problématique. Il y a des formes intermédiaires entre l'adhésion et la non-adhésion : ce sont les accords de partenariat, les accords d'association <sup>23</sup>. Je rappelle, par exemple, que les dix pays candidats actuels ont déjà des accords d'association avec l'Union européenne. Mais le problème, et c'est pour cela que je renverse la problématique, c'est que la seule perspective capable de mobiliser ces pays est l'adhésion à l'Union. C'est pourquoi il y a, il faut le constater, une forme d'engrenage : signer des accords d'association, c'est ouvrir la perspective de l'adhésion. L'association n'est plus aujourd'hui un statut intermédiaire et définitif entre l'adhésion et les relations

d'État à État ; c'est une étape. C'est vécu ainsi et, en pratique, c'est ainsi. De surcroît, quel sens cela aurait-il de décréter que l'on s'arrête à vingt-sept, à vingt-huit, et refuser l'Albanie et la Macédoine dans la situation où elles sont ? Mais envisager des adhésions de plus en plus larges, c'est déjà le cas avec la Roumanie et la Bulgarie qui connaissent certaines difficultés, même si ils sont très proches de nous affectivement et culturellement, cela signifie qu'on est déjà en train de modifier les choses, que s'institue une forme de continuum qui nous amène à être extrêmement généreux. Certains peuvent estimer que c'est un engrenage fatal. Ce débat mérite d'être posé. Mais pour répondre à ceux qui disent que c'est un engrenage, il faut poser des conditions très fortes en terme de temps, en terme d'exigences économiques et en terme d'exigences politiques. Notre attitude n'est pas restrictive, au contraire, elle est et va être de plus en plus ouverte. Mais en même temps que nous avons cette volonté politique, il faut être capables de définir les conditions pour qu'elle soit efficace.

Deuxième question : la Turquie. Je ne suis pas de ceux qui pensent que l'Union européenne est un club chrétien. D'ailleurs, cette réflexion qui était posée hier pour la Turquie vaut maintenant pour l'Albanie, pour la Macédoine, le moment venu pour les Républiques yougoslaves parce que ces malheureux pays ne sont pas condamnés, à tout jamais, à vivre sous la férule de Milosevic ou de dictatures nationalistes. Quand les pays de l'ex-Yougoslavie auront retrouvé la paix, la démocratie, ils auront aussi, tous, leur place dans l'Europe. Petit à petit, se bâtit ce

(23) Les accords d'association font partie des traités de coopération (article 238 du traité instituant la Communauté européenne). Outre les accords consacrant des liens particuliers d'Etats membres avec d'anciennes colonies, d'autres types d'accords d'association sont apparus. Ils ont pour objet de préparer une adhésion future à l'UE pour les Etats qui ne paraissent pas en mesure de pouvoir y entrer immédiatement. Ces accords ne s'adressent qu'aux pays européens non membres de l'UE. L'objectif et les contenus de ces accords visent à aménager la période transitoire précédant l'adhésion proprement dite.

que François Mitterrand appelait la confédération, sauf que c'est un mode d'intégration beaucoup plus poussé. Pour la Turquie, c'est la même chose. La Turquie est un pays qui ne peut pas être membre de l'Union européenne tant qu'elle n'a pas résolu le problème Kurde, tant que les Droits de l'Homme n'y sont pas parfaitement respectés, sans parler de ses contentieux avec la Grèce. Ce sont trois dossiers extrêmement lourds et qui évoluent plutôt mal. Mais, à l'inverse, si la Turquie apportait une solution à ces trois problèmes, alors nous devrions revenir à notre idée initiale : la Turquie a une vocation européenne. Autrement dit, il y a des critères universels qui sont applicables à la Turquie, le critère religieux ne l'est pas.

Troisième question : Il faudra inventer une Europe qui fonctionnera de façon concentrique. La question est de savoir si cette structuration va être prédéterminée ou pragmatique. Pour moi, l'Europe gardera un cœur de pays leaders qui ont entre eux des coopérations extrêmement fortes, des politiques communes, sans doute renforcées, par exemple dans le domaine industriel, dans le domaine des industries d'armement, dans le domaine de la défense. Parmi ces pays-là, il y aura toujours la France et l'Allemagne. Il y aura aussi les pays fondateurs. Il y aura sans doute l'Espagne et le Portugal. Il y aura finalement, je crois, la Grande-Bretagne. Il y aura peut-être d'autres pays, pas globalement mais au coup par coup, comme la Pologne qui se vivra dès lors qu'elle sera dans l'Union européenne comme l'un des " grands " pays de l'Union, dont elle revendiquera

un statut équivalent. D'autres pays pourront s'associer au coup par coup à ces coopérations renforcées, ayant tous un facteur commun, la libre circulation des hommes, des marchandises, des capitaux et un corpus politique commun, mais plus limité. Jacques Delors, quant à lui, envisage de formaliser deux cercles. Je suis un peu plus souple, parce que je pense qu'il faut ouvrir à chacun la possibilité de s'associer volontairement à ce que l'Europe a de meilleur. Je pense donc que ces cercles ne doivent pas être parallèles, fermés mais je ne suis pas loin de son idée quand même.

***C'est pour ça que tu récusés l'idée de noyau dur ?  
Est-ce qu'on est pas, encore une fois, sur le mot  
et la chose ?... sauf que cette fois-ci, c'est nous qui  
ne voulons pas du mot !***

**O**ui, c'est vrai, peut-être, mais je pense que quand on parle de noyau dur, de géométrie variable, on évoque des notions qui sont un peu exclusives. Il me semble que ce genre de terminologie fige les choses : on en est ou on n'en est pas. Je pense qu'il y aura des politiques partagées par tous, des politiques partagées par certains et puis un cœur de politiques communes à quelques-uns. On pourra voir par exemple un pays, appartenir à la fois au troisième cercle et au premier. On pourra trouver des pays, aujourd'hui membres de l'Union européenne comme la Suède, comme l'Autriche, qui sont des pays neutres, qui ne participeront évidemment pas à la défense européenne. On trouvera probablement des pays balkaniques qui auront l'envie et les capaci-

tés de le faire, mais qui en même temps ne participeront pas au premier cercle économique.

***Ce sont donc des cercles à géométrie variable ?***

**O**ui, plutôt. Avec, au cœur, un groupe de pays leaders qui continuera de partager le maximum de politiques communes parce qu'il faut garder un haut niveau d'ambitions en la matière. ❖

# 3-Chronologie

***Juin 1997 : le premier rendez-vous auquel a été confronté le gouvernement a été le Sommet d'Amsterdam, quelques jours à peine<sup>24</sup> après son entrée en fonction, et avec deux rendez-vous particulièrement lourds : la signature du Traité d'Amsterdam, et la ratification du pacte de stabilité.***

**C'**est évidemment un moment déterminant. Dix jours après notre arrivée, un peu surprenante, se tenait le Sommet d'Amsterdam, prévu de longue date. Nous devons accepter un traité que nous n'avions absolument pas négocié, que nous n'avions d'ailleurs pas pu travailler dans le détail. Nous devons également approuver formellement le pacte de stabilité, qui avait déjà été adopté lors d'un précédent conseil par les chefs d'États et de gouvernements et dont nous avons dit qu'il était un "super Maastricht". Il y a eu un vrai débat au sein du gouverne-

---

(24) Rappel chronologique :

**25 mai 1997 :**

1<sup>er</sup> tour des législatives

**1<sup>er</sup> juin 1997 :**

2<sup>eme</sup> tour des législatives

**Lundi 2 juin :**

Lionel Jospin est nommé Premier ministre

**Mercredi 4 juin :**

formation du gouvernement

**Lundi 9 juin :**

Conseil Ecofin (demande du gouvernement français "d'un délai de réflexion" sur le pacte de stabilité budgétaire approuvé à Dublin par le gouvernement Juppé) ;

**Vendredi 13 juin :**

"échec" du Sommet de Poitiers où des divergences existent entre les gouvernements français et allemand ;

**Lundi 16 à mercredi 18 :**

Conseil Européen d'Amsterdam.

ment. Nous nous sommes réunis avec Hubert Védrine, avec Dominique Strauss-Kahn, avec Lionel Jospin bien sûr, à plusieurs reprises. Nous avons eu la tentation de dire non, ou, en tout cas, d'adopter une attitude extrêmement ferme, et Dominique Strauss-Kahn et moi-même l'avons fait, lors d'un conseil Eco-fin à Luxembourg et dans plusieurs émissions qui précédaient le sommet lui-même. Et puis, petit à petit, nous en sommes venus à l'idée qu'il fallait changer de pied. Nous ne pouvions pas dire non, parce que nous aurions ouvert une triple crise : une crise de cohabitation, avec un président de la République qui souhaitait accepter le Traité d'Amsterdam, que le précédent gouvernement avait négocié ; une crise franco-allemande, avec un sommet franco-allemand à Poitiers qui s'est déroulé dans un climat absolument glacial ; une crise de marché, puisque nous étions sous le regard de marchés qui attendaient de nous une politique économique crédible. C'est pour cela que, finalement, plutôt que de nous opposer au pacte de stabilité, voire au Traité d'Amsterdam, nous avons proposé de donner une nouvelle impulsion, qui a abouti à la résolution sur la croissance et l'emploi du sommet d'Amsterdam, dont nous avons voulu qu'elle ait la même importance politique, sinon le même statut juridique, que le pacte de stabilité. C'est cette résolution sur la croissance et l'emploi qui a ensuite engendré le Sommet européen de Luxembourg, qui a permis la création du Conseil de l'euro et qui a donc entamé le rééquilibrage politique de l'Europe. Je crois, en définitive, que nous avons bien fait. Parce que le Traité d'Amsterdam, même s'il a des lacunes - je pense au volet institutionnel - comporte des avancées,

notamment dans le domaine social. Et parce que le pacte de stabilité est aujourd'hui largement équilibré par les dimensions liées à la croissance et à l'emploi, à tel point que les Européens vont adopter à Cologne un pacte européen pour l'emploi.

***Novembre 97 : premier sommet de Luxembourg où sont définis ce que l'on a appelé les " objectifs de Luxembourg ". Quels débats ont précédé leur adoption ? Quelles en ont été, depuis lors, les traductions concrètes ?***

**N**ous avons donc, après la résolution sur la croissance et l'emploi, obtenu la convocation d'un sommet européen sur l'emploi à Luxembourg. C'était la première fois que les Européens consacraient une de leurs réunions exclusivement à cette question de l'emploi. Il faut d'ailleurs souligner que ce sommet prouve qu'il n'y a pas de petits et de grands pays en Europe, puisque c'est le Luxembourg qui a organisé et réussi deux sommets très importants, le premier sur l'emploi, le second sur l'élargissement, grâce à la personnalité assez synthétique entre le socialisme et la démocratie chrétienne du Premier ministre luxembourgeois Jean-Claude Juncker.

Le premier débat portait presque sur une question préalable : les Européens peuvent-ils et doivent-ils agir en commun sur l'emploi ? Autrement dit, l'emploi n'est-il pas une question subsidiaire, qui doit être laissée soit aux marchés, soit aux Etats ? A l'évidence, certains pays conservateurs étaient tout à fait réticents, c'était le cas de l'Allemagne d'Helmut Kohl, c'était le cas de l'Espagne de José-Maria Aznar. Quant



à la Grande-Bretagne de Tony Blair, elle insistait beaucoup sur certaines conceptions comme la flexibilité et l'employabilité.

Le deuxième débat portait sur une autre question : les Européens peuvent-ils se fixer des objectifs communs sur l'emploi ? De ce point de vue, la Commission, comme la présidence ont joué un rôle positif en étant volontaristes. Je crois que la France a mis en avant une contribution des plus utiles. Elle a permis de déboucher sur l'idée d'objectifs quantifiés en faveur de l'emploi : sur la lutte contre le chômage des jeunes, sur la lutte contre le chômage de longue durée, sur le développement de la formation en direction des demandeurs d'emploi, sur l'égalité entre les hommes et les femmes.

En quoi tout cela a-t-il abouti concrètement ? D'abord, il y a cette notion même d'objectifs quantifiés, qui fait l'objet d'une évaluation régulière, puisqu'on en reparle chaque semestre. Mais il faudra aller plus loin et leur donner plus de valeur contraignante avec, un jour, un statut sinon identique, du moins comparable à ceux des critères de Maastricht. Ensuite, chaque pays a décliné ses objectifs quantifiés dans ce qu'on appelle un plan national d'action pour l'emploi qui permet de recadrer la politique que chacun de nous suit dans ce contexte européen. Pour résumer d'une formule, je crois que la bonne synthèse en matière d'emploi, c'est " communauté d'objectifs, liberté de moyens ".

### **Quelle peut-être la forme de cette contrainte ?**

**J**e crois que l'essentiel, c'est l'évaluation, la transparence et la publicité. Pour moi, ce sont les opinions publiques qui doivent sanctionner les gouvernements défailants dans la lutte pour l'emploi.

**La bonne synthèse en matière d'emploi, c'est «communauté d'objectifs, liberté de moyens».**

### ***Donc des contraintes politiques mais pas de contraintes juridiques ni financières ?***

**N**ous n'avons pas approuvé ces contraintes pour le pacte de stabilité - je continue d'ailleurs de penser qu'il faut espérer que ces disciplines ne s'appliquent pas. Je ne vois pas pourquoi nous en proposerions aujourd'hui sur d'autres sujets.

***Septembre 97 : voyage en Russie ; mai 1998 : voyage aux États-Unis pour préparer le voyage du Premier ministre ; septembre 98 : voyage en Chine. Trois voyages dans trois grands pays et une même question : comme l'Union européenne est-elle perçue ?***

**L**a dimension européenne est de plus en plus perçue comme fondamentale par nos grands partenaires. Nous allons vers un monde qui sera de plus en plus multipolaire, l'Europe étant un des grands pôles de l'économie et de la politique mondiale. Ce qui m'a frappé, c'est justement l'évolution dans la prise en compte de l'Europe aussi bien par les Russes, les Chinois que les Américains. Ces voyages se situaient juste avant l'entrée en vigueur de l'euro, et c'est l'euro qui était la préoccupation principale. Je dirais pour

**Les Américains en sont venus à considérer que l'euro est à la fois une bonne chose pour l'économie mondiale et un concurrent sérieux pour eux.**

illustrer que ce qui m'a peut-être le plus frappé, c'est le voyage aux États-Unis. Les Américains ont longtemps

considéré que l'euro n'était pas une bonne chose car il instituait un interlocuteur supplémentaire dans un paysage qu'ils avaient l'habitude de dominer par eux-mêmes. Ils ont ensuite considéré que l'euro allait être un partenaire négligeable, sans crédibilité future. Aujourd'hui, ils en sont venus à considérer que l'euro était à la fois une bonne chose pour l'économie mondiale et un concurrent sérieux pour eux, donc un objet désormais tout à fait digne d'attention. Je suis de plus en plus persuadé que les discussions de demain vont se faire au niveau de ces ensembles régionaux Europe/Chine, Europe/États-Unis, Europe/Russie. Certes, nous allons continuer à avoir des diplomaties nationales, et chacun de ces voyages est un voyage national, mais la dimension européenne est partout présente et il y a une soif d'informations sur l'euro. Ce qui m'a aussi frappé dans le voyage du Premier ministre en Chine, c'est la rencontre avec la communauté économique réunie à Hong Kong, où la quasi totalité des questions qui nous ont été adressées portaient sur l'euro. Mais attention, il faudra faire en sorte que l'Europe ne se réduise pas à l'euro dans cette dimension mondiale !

***Je passe à un tout autre sujet : tu as la volonté de débattre de l'Europe avec le monde associatif et sur le terrain. En décembre 1997, tu as réuni à Nantes beaucoup d'associations à vocation européenne.***

***Comment ressentent-elles la question européenne ?***

Il y a un militantisme européen extrêmement fort, qui se développe de plus en plus et qui est formidablement divers. Il y a des associations classiques, comme le Mouvement européen, qui est souvent resté, dans ses structures locales, une association entre les chrétiens démocrates et les sociaux-démocrates de la *midd-le* bourgeoisie. Il y a des mouvements qui sont impliqués dans la société, des mouvements qui militent pour l'égalité entre les hommes et les femmes, qui militent contre le chômage, qui militent pour l'emploi en Europe, pour l'euro, pour une alternative économique, tout un tas de mouvements souvent internes à la gauche et qui traduisent sa pluralité. C'est donc un militantisme extrêmement vivant, mais qui, je crois, a besoin de se rénover. L'Europe ne doit pas rester un objet de débats en vase clos, elle doit se rapprocher des enjeux très concrets de la construction européenne d'aujourd'hui, je pense à l'emploi, aux services publics, à la construction politique, à l'élargissement, aux sujets de société comme l'égalité entre les hommes et les femmes - de ce point de vue, la conférence européenne qui vient de se tenir à Paris sur l'égalité entre les hommes et les femmes est tout à fait importante, parce que l'Europe est précurseur en la matière. Bref, je souhaite qu'on traite de plus en plus des enjeux concrets de l'Europe et moins des questions de superstructures politiques. Je souhaite que ce militantisme trouve des prolongements dans la vie, et ne soit pas uniquement un militantisme de forums ou de rencontres mais aussi un militantisme d'actions. De ce point de vue, il est bon qu'une table ronde spécifique

ait été consacrée à l'Europe dans les Assises de la vie associative qui se sont réunies en février à Paris. L'Europe doit diffuser davantage auprès d'un grand public et c'est ce à quoi je m'applique.

***Dans le prolongement de cette question, tu t'es fixé comme objectif de " rendre l'Europe populaire dans les deux sens du terme ". A cette fin, tu as effectué un certain nombre de déplacements sur le terrain notamment à Mantes, à Tours, ou à Troyes. Quels enseignements en as-tu tirés ?***

D'abord, qu'il y a un appétit d'Europe dans les régions françaises. A chacun de ces déplacements, j'ai pu rencontrer plusieurs milliers de personnes, en essayant toujours de faire en sorte que les publics rencontrés soient le plus divers possible. J'ai rencontré les étudiants - c'est une image traditionnelle mais il existe une vraie curiosité de la jeunesse pour l'Europe. J'ai rencontré le milieu économique dans ses formes institutionnelles - autour des chambres de commerce notamment - ainsi que les entreprises - en choisissant des entreprises qui peuvent avoir des récriminations par rapport à l'Europe ou, au contraire, des projets qui ont été financés grâce à l'Europe. J'ai rencontré le milieu associatif, ainsi que les villes, à travers bien sûr leur représentation politique mais aussi leur tissu local.

Le second enseignement, c'est la persistance des clivages sociaux sur l'Europe. Si j'utilise la formule " populaire dans les deux sens du terme ", c'est parce qu'il faut à la fois la rendre populaire au sens où

elle sera aimée, et au sens où elle sera bien perçue par les couches populaires. Or, sans parler des exclus, sans même parler de tous ceux qui ont peur de l'être un jour, il demeure un sentiment de méfiance assez grand pour l'Europe, que ce soit chez les ouvriers ou chez les femmes.

**Il faut que l'Europe réponde effectivement à ces questions des couches populaires, dont les angoisses ne sont pas toujours injustifiées quand on parle délocalisation, normes, directives.**

Il y a des actions à amplifier pour inverser le mouvement. La première relève du fond : il faut que l'Europe réponde effectivement à ces questions des couches populaires, dont les angoisses ne sont pas toujours injustifiées, il faut le reconnaître, quand on parle délocalisation, normes, directives. La deuxième relève de l'information : il faut une information sur l'Europe qui soit beaucoup plus importante et efficace. Je suis très conscient du caractère, je ne dirai pas dérisoire mais très limité, des moyens qui sont donnés à la communication sur l'Europe en France. C'est une tâche du gouvernement. Deux chiffres pour illustrer mon propos : le budget de la campagne sur l'euro, c'est 90 millions de francs par an, celui des campagnes sur l'Europe que j'ai pu faire, c'est 8 millions de francs. Je ne dis pas que la campagne sur l'euro est trop chère, au contraire, cette campagne est cette année réussie et porte ses fruits, mais je crois qu'il faut faire davantage sur l'Europe.

***Tu t'es rendu dans tous les PECO candidats à l'adhésion : février 1998 : Roumanie, Bulgarie ; avril 1998 : République Tchèque. Comment l'Europe est-elle***

*perçue là-bas ? Comment est reçu le message que tu leur as fait passer au nom du gouvernement ?*

**D'**abord, une impression, peut-être liée à mes propres origines roumaines et polonaises: il se passe vraiment quelque chose là-bas ; l'ouverture aux PECO, à ces nouvelles frontières culturelles, linguistiques, historiques et, j'en suis sûr, à moyen terme, économiques, va ajouter quelque chose à l'Europe. Je suis optimiste : je pense que l'Europe va représenter un surcroît de croissance important pour ces pays, de l'ordre de plusieurs pour cent, et pour nous-mêmes, de plusieurs dixièmes de pour cent. Il est très important que la perspective d'élargissement entre dans le débat politique mais aussi dans la stratégie des chefs d'entreprise. De ce point de vue-là, les chefs d'entreprises français sont parfois plus frileux que d'autres, je pense notamment aux Italiens. En France, nous allons à la remorque des grands contrats, alors que les PME italiennes sont très présentes dans ces pays-là ; or, les parts de marchés se prennent aujourd'hui. Je suis donc très séduit par ce que je vois là-bas, très réaliste aussi parce que la situation est très inégale selon les pays - la Roumanie, par exemple, est dans une situation très délicate. La deuxième chose, c'est qu'il y a dans ces pays un appétit d'Europe croissant. Il y a deux ans, pour beaucoup d'entre eux, la priorité était l'OTAN avant l'Union européenne - c'était le cas notamment des Hongrois, des Tchèques, des Polonais. Aujourd'hui, la priorité c'est l'Union européenne. Il y a une attractivité de l'Union européenne, une attractivité de l'euro, qui est extrêmement forte, à tel point qu'il peut y avoir aussi un peu de presse dans leur

démarche, comme le montre le débat récurrent autour de leur date d'adhésion. Pour moi, c'est une question seconde - entre 2002 et 2005, nous sommes à l'échelle de l'histoire du continent, à très brève échéance. Et, en même temps, il faut prendre les précautions nécessaires, ni plus ni moins. La troisième chose, c'est qu'il existe une attente assez forte vis-à-vis de la France, qui, il faut le dire, n'est pas toujours satisfaite ni au niveau des relations politiques ni au niveau des relations économiques. Je pense que ce doit être de plus en plus, pour nous, un objectif mobilisateur.

**Dans les pays d'Europe centrale et orientale, les alternances se sont déroulées dans un champ homogène, grâce au choix partagé de l'Union européenne.**

***Cette attente, par rapport à l'Union européenne, transcende-t-elle dans ces pays les clivages politiques ? Est-elle partagée aussi bien à gauche qu'à droite ?***

**L**a totalité, ou la quasi-totalité, de ces pays a connu l'alternance politique depuis la chute du mur de Berlin. Ce qui est frappant, c'est que ces alternances se sont déroulées dans un champ homogène, grâce au choix partagé de l'Union européenne. Tous ces pays ont choisi la mutation démocratique, l'évolution vers l'économie de marché, la réforme administrative, l'allègement de l'État - en allant plus ou moins loin, plus ou moins vite - mais je crois que l'Union européenne est aujourd'hui ce qui homogénéise le champ de gouvernance dans les pays d'Europe centrale et orientale. J'ajoute que ce qui se passe dans les Balkans va avoir un impact sur la perspective de l'élargissement,

au sens où désormais les Européens vont être plus conscients de ce qui se passe à l'est de l'Europe.

***J'en viens aux trois autres grands pays de l'Union : Allemagne, Italie, Grande-Bretagne, avec trois autres événements : septembre 1998, les élections en Allemagne, et ta présence à la fête de l'Unità en Italie ; décembre 1998, le sommet de Saint-Malo. Là encore, une même question : comment vois-tu évoluer ces trois pays dirigés désormais par trois socialistes ?***

Je suis d'accord avec la thèse centrale de l'entretien accordé par Lionel Jospin à la Revue socialiste<sup>25</sup>, à savoir que ce qui se produit dans les différents pays tient quand même beaucoup aux caractéristiques nationales. Je pense donc qu'il faut relativiser ce que l'on a pu dire sur l'hétérogénéité voire l'antagonisme des familles social-démocraties européennes. Il y a une famille social-démocrate, mais elle tient compte des spécificités nationales. Dans le cas de l'Allemagne, j'ai été de ceux qui pronostiquaient assez tôt le choix des Allemands. Parce que je pensais qu'il y avait un besoin d'alternance tellement manifeste dans ce pays, y compris au sein de la coalition sortante, qui n'en pouvait plus, qui était lassée du pouvoir, que ce changement devait avoir lieu. Ce gouvernement est avant tout le gouvernement du pragmatisme. Nous avons affaire, avec le Chancelier Schröder, à un homme qui a le sang-froid, qui peut être dur, mais qui appartient à l'autre génération, la génération d'après-guerre, qui est un homme extrêmement déterminé, une bête politique dont les convictions sont d'abord allemandes. C'est vrai que les débuts ont été difficiles,

un peu désorganisés, et cela peut surprendre, compte tenu de la vision que nous avons de l'Allemagne. En même temps, je crois que le cap a été largement redressé à travers la gestion du Sommet de Berlin, à travers la prise de pouvoir sur le SPD, avec le départ d'Oskar Lafontaine - qu'on peut apprécier ou regretter, mais qui est un acte politique majeur du nouveau chancelier - à travers aussi la gestion de la crise du Kosovo. Au total, il faut maintenant compter avec cette social-démocratie allemande recentrée, recentrée parce que les Allemands en ont le désir, mais néanmoins conservant son identité propre.

### ***L'Italie ?***

En Italie, c'est vrai que j'ai été impressionné par la fête de l'Unità. L'Unità, c'est le journal ex-communiste, l'équivalent de l'Humanité, avec une " petite " différence : le tirage. C'est un journal qui organise 5.000 fêtes populaires en Italie, la principale ayant été organisée cette année à Bologne. C'était une sorte d'ironie de l'histoire : il y avait à la tribune une sorte de bureau politique réunissant cent cinquante intellectuels modernistes de moins de 50 ans, et un public de 30.000 personnes continuant à brandir le drapeau rouge. La démocratie sociale italienne, les démocrates de gauche italiens, c'est un peu ça : une superstructure *gramscienne* entraînant le peuple de gauche dans une évolution qui va extrêmement loin, puisqu'ils ont réalisé une coalition qui va bien au-delà du centre et pénètre au milieu des arcanes de la démocratie chrétienne. Ce qui me fascine, c'est qu'il y a une vraie mutation de la gauche italienne, en tout

(25) " ... une des conclusions que je tirerai des débats en cours au sein de la social-démocratie européenne : les spécificités nationales - qui sont souvent négligées par les observateurs - doivent être prises en compte par les responsables politiques. ". Revue socialiste, Op. cit. p.38.

cas à travers son groupe dirigeant, qui est une mutation européenne, qui est une mutation vers l'économie de marché et, en même temps, il y a toujours cette jubilation italienne à faire de la politique, qui donne un charme unique à la politique de ce pays.

### ***Le sommet franco-britannique de Saint-Malo ?***<sup>26</sup>

Le sommet de Saint-Malo illustre bien ce que je disais de Tony Blair. Tout en restant ce qu'elle est, c'est-à-dire une île, avec la fierté nationale qu'on lui connaît, avec le tropisme "otanien" que l'on sait, la Grande-Bretagne évolue vers l'Europe, y compris sur la politique de la défense. C'est d'autant plus notable que l'on a pu voir dans la crise de l'Irak, ou dans la crise du Kosovo, à quel point la Grande-Bretagne était atlantiste. C'est pourquoi Saint-Malo me paraît particulièrement important. Tout en restant atlantiste, et ce sera une constante qui demeurera, la Grande-Bretagne est consciente qu'il y a besoin d'une évolution européenne. Si je devais résumer d'une formule ce qui s'est passé à Saint-Malo, je dirais que les Anglais ont, comme nous, conscience qu'il faut mettre en place en Europe des instruments capables de répondre aux crises sur notre continent, y compris lorsque notre partenaire transatlantique ne le souhaite pas ou ne le peut pas. Je pense que cette démarche de Saint-Malo ne correspondait pas à un moment, et que c'est une démarche de grand avenir qui va fonder la base de l'Europe de la défense. Cela illustre aussi le fait que dans ces matières - la stratégie, la défense, la politique - la Grande-Bretagne est pour nous un partenaire très important.

(26) Le Sommet Franco-Britannique de Saint-Malo s'est tenu le 4 décembre 1999. Les chefs d'Etats et de gouvernement du Royaume-Uni et de la France sont convenus de : " l'Union européenne doit pouvoir être en mesure de jouer tout son rôle sur la scène internationale (...), d'avoir une capacité autonome d'action, appuyée sur des forces militaires (...), de disposer d'une capacité d'évaluation des situations (...), de services de renseignements et d'une capacité de planification stratégique (...)".

C'est, après tout, le seul pays avec nous en Europe membre permanent du Conseil de sécurité, membre du G7, qui détient l'arme nucléaire et qui a donc, comme nous, une diplomatie mondiale.

### ***Quelle est la crédibilité de la thèse du rapprochement germano-britannique, dont on voit quelques manifestations et sur le plan idéologique et sur le plan industriel ?***

Sur le plan industriel, le rapprochement germano-britannique, par définition, n'a pas de signification politique, dans une économie de marché. Il peut correspondre à des intérêts communs. Il doit peut-être nous interroger sur ce qui se passe dans l'économie mondiale et sur la stratégie de nos groupes. En revanche, s'agissant de la place boursière, il était important de réintroduire Paris, parce que c'est un acte politique au sens fort du terme.

Sur le plan idéologique, le rapprochement, je l'ai dit, est indéniable, le New Labour et le Neue Mitte bougent tous les deux vers le centre. Il ont mis en place, au niveau des ministres, un groupe de travail entre Bodo Hombach et Peter Mandelson, qui produit des textes dans lesquels il nous est pour le moins difficile de nous reconnaître...

Cela n'est pas gênant - c'est le débat d'idées - à condition qu'il n'y ait pas de volonté de domination de ce socialisme de " Troisième

**La Grande-Bretagne est, avec nous, le seul pays en Europe membre permanent du Conseil de sécurité, membre du G7, qui détient l'arme nucléaire et qui a donc, comme nous, une diplomatie mondiale.**

voie ” sur un autre. Si tel était le cas, il y aurait un nécessaire combat idéologique à mener. Je n'exclus pas qu'il ait lieu un jour.

***Jen viens à un moment plus français que sont les deux étapes parlementaires avec la révision constitutionnelle et la ratification du Traité d'Amsterdam*** <sup>27</sup>. ***Qu'est-ce que ces débats ont révélé comme évolution des forces politiques françaises ?***

Ces débats m'ont beaucoup intéressé et un peu amusé. Je me souviens avoir écrit, en décembre, après le vote sur la révision constitutionnelle préalable au Traité d'Amsterdam, que la droite aurait trois listes aux européennes. Il était clair qu'apparaissait dans ce débat un bloc européiste - prêt à accompagner toute évolution de l'Europe - et que, au sein du RPR s'était produite une fracture entre ceux qui suivaient l'Europe par réalisme, comme Juppé, Balladur ou Sarkozy, sans pour cela d'ailleurs lui donner un très grand entraînement, et ceux qui la refusaient en se repliant sur les idées souverainistes avec Charles Pasqua et Philippe de Villiers, sans parler de Philippe Séguin qui s'est perdu dans ses contradictions. Ces débats sur le Traité d'Amsterdam, au sein de la droite, ont été extrêmement durs, ce qui était paradoxal puisqu'elle était aux responsabilités quand ce Traité a été négocié. A travers ce débat, on voit que la question européenne taraude la droite dans son identité.

Du côté de la gauche, les évolutions sont manifestes. Elles n'aboutissent pas à accepter unanimement de tels traités. Mais elles montrent que le Parti com-

muniste ou le Mouvement des citoyens font malgré tout mouvement vers l'Europe

autour d'une volonté de rééquilibrage de la construction européenne. Au total, ces débats se sont quand tout de même traduits par une majorité extrêmement conséquente, plus de 80 %, et pour la révision constitutionnelle et pour le Traité lui-même. C'est, je crois, significatif du fait qu'aujourd'hui les idées nationalistes ou souverainistes sont sans avenir. Je ne dis pas qu'elles ne représentent pas une fraction significative importante de l'opinion, je ne dis pas que nous ne devons pas entendre ce que celle-ci nous dit, je ne dis pas que nous ne devons pas nous intéresser à ses inquiétudes, à ses peurs, à ses craintes, mais je crois honnêtement qu'il s'agit aujourd'hui d'un combat d'arrière-garde et que tous ceux qui le mèneront finiront par être défaits. Je reste persuadé, je l'ai dit, qu'un parti politique aujourd'hui, qui n'inclut pas l'Europe au cœur de ses idées est un astre mort. Je ne dis pas non plus qu'il faille que chacun devienne euro-

péiste. Les socialistes ne sont pas des européens béats, ce sont des européens très réalistes, très conséquents, qui essaient de réaliser une synthèse entre des réalités fédérales et des réalités nationales, entre des idéaux européens et des concep-

**Un parti politique, aujourd'hui, qui n'inclut pas l'Europe au cœur de ses idées est un astre mort.**

**Les socialistes essaient de réaliser une synthèse entre des réalités fédérales et des réalités nationales, entre des idéaux européens et des conceptions républicaines, entre l'économie de marché et les objectifs sociaux, entre la perspective d'une Europe élargie et le souhait d'une Europe centrée sur les politiques communes.**

(27) Le traité d'Amsterdam, un nouveau pas pour l'Europe. Ministère chargé des affaires européennes

tions républicaines, entre l'économie de marché et les objectifs sociaux, entre la perspective d'une Europe élargie et le souhait d'une Europe centrée sur les politiques communes. Nous voulons cette synthèse-là. C'est une synthèse européenne qui correspond à une idée en mouvement et c'est comme cela que doivent se bâtir à la fois l'Europe et la gauche. ❖



# Annexes

## L'architecture institutionnelle de l'Union Européenne

### Procédure de codécision



# L'ARCHITECTURE INSTITUTIONNELLE DE L'UNION EUROPEENNE

**CONSEIL EUROPEEN**

- réunit les 15 chefs d'Etats ou de gouvernement et les 15 ministres des Affaires étrangères, le Président et un vice-président de la Commission
- fixe les grandes orientations politiques et tranche les affaires importantes
- nomme les membres de la Cour des comptes, du Conseil économique et social

**PARLEMENT EUROPEEN**

- 626 députés élus pour cinq ans au suffrage universel direct
- investit la Commission et contrôle ses activités
- donne des avis et partage dans certains domaines le pouvoir de décision
  - vote le budget
- peut saisir la Commission pour quelle présente une proposition de loi sur un sujet qui lui semble important
  - examine les demandes des citoyens
  - nomme le médiateur

**CONSEIL DES MINISTRES**

- réunit les 15 ministres concernés par les mêmes dossiers
- principal organe décisionnel mais partage de plus en plus ce pouvoir avec le Parlement (codécision)
- adopte les propositions de loi de la Commission

**Propose**

**Propose**

**Soumet les litiges**

**COMMISSION EUROPEENNE**

- 20 membres nommés pour cinq ans par chacun des Etats de l'Union (2 pour les grands pays, 1 pour les autres)
- organe exécutif et administratif de l'Union européenne
- a l'exclusivité de l'initiative des lois
- gardiennne des traits, du respect de la réglementation par les pays membres
- représente l'Union européenne vis-à-vis des tiers
- responsable devant le Parlement qui l'investit

**Propose**

**COUR DE JUSTICE DES COMMUNAUTES EUROPEENNES**

- 15 juges et 9 avocats généraux
- Juridiction suprême
- assure le respect du droit communautaire
- donne son interprétation de la législation
- assisté d'un Tribunal de Première Instance (TPI)

**COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL**

- 222 membres proposés par les Etats membres et nommés pour quatre ans par le Conseil
- représente les «forces vives» de l'Union européenne qui se répartissent en trois groupes : employeurs, travailleurs, activités diverses
- donne des avis

**Consulte**

**COUR DES COMPTES**

- 15 membres nommés pour six ans par le Conseil après consultation du Parlement
- vérifie la légalité et la régularité des recettes et des dépenses ainsi que la bonne gestion financière des institutions
- conduit des investigations dans les Etats membres sur les opérations qu'ils effectuent pour le compte de l'Union européenne

**Contrôle**

**COMITÉ DES RÉGIONS**

- 222 membres proposés par les Etats membres et nommés par le Conseil européen
- représente les collectivités locales
- donne son avis

**BANQUE CENTRALE EUROPEENNE (BCE)**

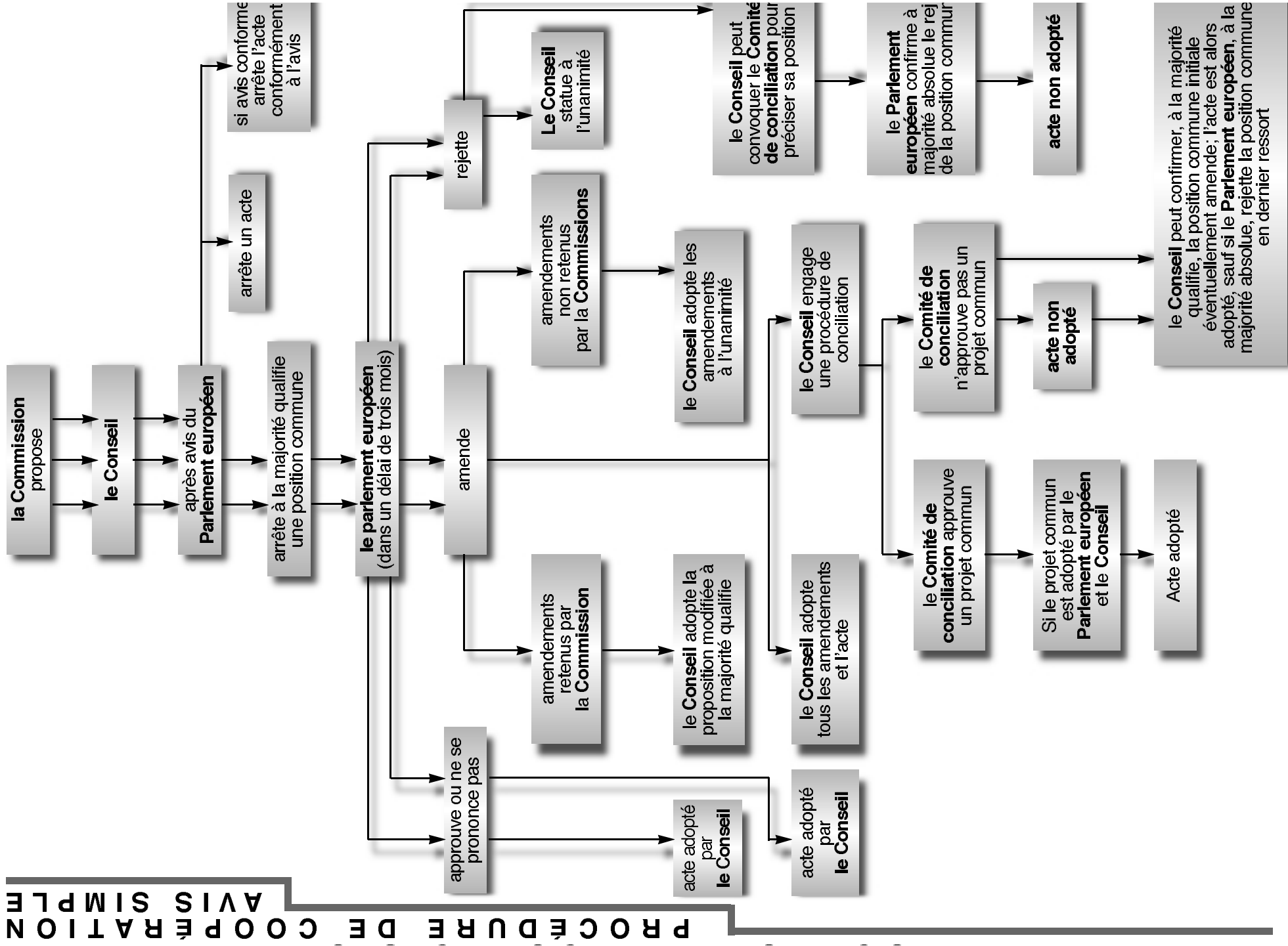
- composée d'un directoire de six membres et d'un conseil des gouverneurs qui comprend les gouverneurs de banques centrales des pays membres et le directeur
- chapeaute le système européen de banques centrales
  - définit la politique monétaire commune
  - des pays de l'euro
  - conduit les opérations de change

**BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT (BEI)**

- 24 directeurs nommés par les Etats membres, préside par le Conseil des gouverneurs (ministres de l'Economie et des Finances) des 15
- contribue au développement équilibré de l'Union européenne et la réalisation des politiques communautaires
- concoure au financement des réseaux transeuropéens

## CITOYENS

# De l'avis simple à la codécision





# Sommaire

---

Présentation **1**

## 1-Politique

Institutions **9**  
Idéologique **22**  
Opinion **34**

## 2-Thématique

Economie - social **38**  
Elargissement - Institutions **52**

## 3-Chronologie

Sommet d'Amsterdam **61**  
Sommet de Luxembourg **63**  
Russie - Etats-Unis - Chine **65**  
Allemagne - Italie - Grande-Bretagne **72**  
Sommet de Saint-Malo **74**  
Traité d'Amsterdam **76**

## Annexes

L'architecture institutionnelle  
de l'Union Européenne **80**  
Procédure de codécision **82**

Les Notes de la Fondation Jean-Jaurès  
- Histoire et Mémoire -

# L'esprit clerc

## Emile Combes ou le chemin de croix du diable

Marc Villemain

N°13 - juillet-août 1999



